

passerelles

coopérative
en patrimoine

réalisé pour :
MRC de La Vallée-du-Richelieu

version :
Premier mandat

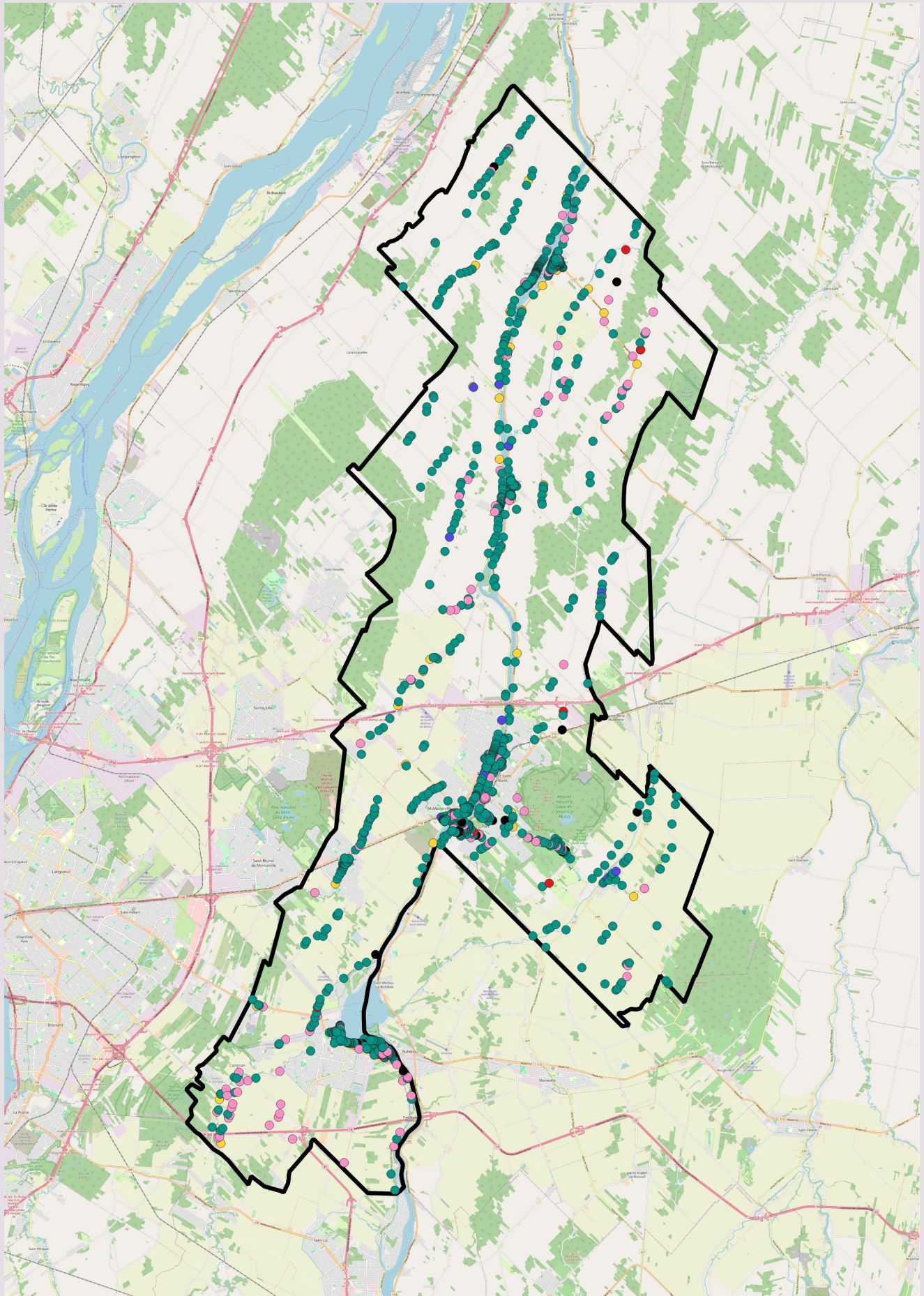
date :
01.03.2024

version :
Ajustée au
deuxième mandat

date :
21.08.2025

Rapport synthèse

Inventaire du patrimoine bâti de la MRC de La Vallée-du-Richelieu



1 Introduction

1.1	Les inventaires patrimoniaux : brève présentation	10
1.2	Le mandat : mise en contexte et objectifs	11
1.3	Les livrables	12

2 Méthodologie

2.1	Développement de l'outil de collecte pour immeuble	14
	Développement de l'outil de collecte pour immeubles secondaires	14
2.2	Familiarisation et préparation au terrain via les résultats du préinventaire	18
	La nouvelle méthodologie d'inventaire du patrimoine immobilier	15
2.3	Relevés terrain	19
2.3	Relevés terrain	20
2.4	Complétion des fiches d'inventaire	21

3 Limites et contraintes du mandat

3.1	Limites du mandat	27
3.2	Limites de la fiche d'inventaire	28

4 Synthèse des données

4.1	Variations des éléments répertoriés entre 2015 et 2023/2025	31
4.2	Répartition des bâtiments inventoriés par municipalité	32
4.3	Répartition des éléments inventoriés	33
4.4	Informations générales répertoriées	39
4.5	Occurrence des typologies résidentielles parmi les bâtiments retenus dans l'inventaire	41
4.6	Éléments architecturaux répertoriés dans l'inventaire	43

5 Typologies architecturales

5.1	Rappels et définitions	50
5.2	Maison coloniale française	51
5.3	Maison palladienne	53
5.4	Maison québécoise	55
5.5	Cottage à versants droits	57
5.6	Volume classique anglais	59
5.7	Maison de style néogothique	61
5.8	Maison de style néo - Queen Anne	63
5.9	Maison victorienne éclectique	65
5.10	Maison à façade sur mur - pignon	67
5.11	Maison à toit mansardé	69
5.12	Maison à plan en L	71

5.13	Maison à lucarne - pignon	73
5.13	Maison cubique	75
5.14	Maison à toit plat	77
5.15	Maison boomtown	79
5.16	Maison d'influence Arts & Crafts	81
5.17	Bungalow	83
5.18	Typologies commerciales ou mixtes	85
5.19	Typologies institutionnelles	86
5.20	Typologies industrielles	87
5.22	Typologies religieuses	88
5.21	Grange - étable	89
5.21	Laiterie	91
5.21	Croix de chemin	93
5.21	Monument commémoratif et statue	95
5.21	Calvaire	97
5.21	Cimetière	99
5.21	Mausolée	100
5.21	Charnier	102

6 Recommandations

6.1	Pistes de réflexion	105
-----	---------------------	-----

Équipe de réalisation

Chargés de projet MRC

Jean-François Lachance Benitez
Caroline Cloutier

Chargées de projet
Passerelles

Frédérique Gagné-Thibault Marie
France Daigneault Bouchard

Équipe terrain

Zeineb Ayed
Frédérique Gagné-Thibault Marie
France Daigneault Bouchard
Laurent Bigaouette St-Onge
Jordane Zakrzewski-Landau
Victoire Devauchelle
Gabriel Laferrière
Myriam Deragon
Thomas Six
Marec Corbin

Rédaction du rapport

Marec Corbin

Complétion des fiches
d'inventaire

Zeineb Ayed
Frédérique Gagné-Thibault Marie
France Daigneault Bouchard
Laurent Bigaouette St-Onge
Jordane Zakrzewski-Landau
Victoire Devauchelle
Marec Corbin

Révision

Laurent Frotey
Caroline Cloutier

Notice de mise à jour

Cette phase 2 du mandat consiste à mettre à jour l'inventaire du patrimoine bâti de la MRC, grâce à l'ajout d'une liste supplémentaire de bâtiments évalués, en suivant la même méthode que celle employée lors de la phase 1 en 2023. Le rapport de base demeure identique ; les textes **surlignés en jaune** indiquent les compléments d'information, les nouveautés dans la démarche ainsi que certains ajustements aux contenus. Cette deuxième phase se réalise entre avril et août 2025.

Remerciements

Passerelles coopérative en patrimoine remercie **Jean-François Lachance Benitez** de la MRC de La Vallée-du-Richelieu pour son soutien, sa confiance et sa disponibilité tout au long du présent mandat. Nous remercions également la MRC de nous avoir offert l'opportunité de réaliser ce projet.

Nous souhaitons également remercier les citoyens et les citoyennes de la MRC de La Vallée-du-Richelieu que nous avons croisé-es lors de nos relevés terrain pour leur vif intérêt et pour nous avoir partagé de précieuses histoires sur leur patrimoine bâti.

De plus, nous souhaitons remercier la Société d'histoire de La Vallée-du-Richelieu, la Société d'histoire de Saint-Basile-le-Grand, la Société d'histoire de la seigneurie de Chambly ainsi que la Société d'histoire et de généalogie de Beloeil - Mont-Saint-Hilaire qui nous ont fourni de précieuses informations historiques sur les différents bâtiments de leur municipalité.

Crédits

Le contenu du rapport (textes, photographies, illustrations) appartient à la MRC de La Vallée-du-Richelieu, sauf mention contraire (sources externes ou images d'archives).

Lors d'une éventuelle utilisation ou publication des photographies prises par Passerelles, la MRC s'engage à mentionner « Passerelles coopérative » dans la légende.

Sommaire

Ce rapport présente la méthodologie de réalisation du mandat, ses limites ainsi que les principaux constats issus du travail de terrain. Il ne se substitue pas au rapport synthèse d'inventaire du patrimoine bâti de La Vallée-du-Richelieu réalisé par Bergeron-Gagnon en 2015. Celui-ci est très complet et informe bien des caractéristiques typologiques et architecturales présentes sur le territoire. Ce présent document, plus court, se veut une mise à jour des données.

La MRC de La Vallée-du-Richelieu présente un riche patrimoine bâti, réparti dans ses 13 municipalités, répertorié ici à l'occasion d'un inventaire réalisé entre septembre 2022 et août 2025.

Faisant suite à l'étude préalable de caractérisation patrimoniale du territoire, réalisée parallèlement par la MRC à l'automne 2022, le présent travail se veut une mise à jour et une bonification de l'inventaire du patrimoine bâti précédent, adopté en 2015. En effet, des 1028 biens retenus à l'inventaire précédent, s'ajoutent aujourd'hui **un total de 1369 bâtiments supplémentaires** dont le choix final est explicité dans les lignes qui suivront.

Réalisées à partir des lignes directrices fournies par la nouvelle méthodologie d'inventaire mise en place par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) en 2022¹, les fiches d'inventaire sont présentées sous une forme nouvelle par rapport à celles produites dans le cadre de l'inventaire de 2015. La nouvelle méthodologie se trouve détaillée dans le présent rapport, afin d'aiguiller l'utilisateur des nouvelles fiches d'inventaire.

Enfin, les renseignements contenus dans les fiches d'inventaire serviront à la fois d'outils de gestion aux municipalités pour les demandes de permis de travaux et de démolition, et à la MRCVR pour le programme d'aide à la restauration patrimoniale et l'analyse des avis de démolition des municipalités. Les données de l'inventaire peuvent également être utilisées pour des projets de mise en valeur et de sensibilisation au patrimoine bâti auprès de la population.

1 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Guide pour la réalisation, la consignation et la diffusion d'un inventaire du patrimoine immobilier, 2022.

01 Introduction

1.1 Les inventaires patrimoniaux

1.2 Le mandat

1.3 Les livrables



1.1 Les inventaires patrimoniaux : brève présentation

Les inventaires du patrimoine bâti constituent des outils de conservation permettant d'approfondir notre connaissance du patrimoine culturel au Québec. Ils servent notamment à documenter les composantes du patrimoine à l'échelle des territoires et à identifier les éléments qui présentent un intérêt patrimonial. Cet accroissement des connaissances permet notamment d'entamer un processus de gestion et de protection des biens patrimoniaux, et d'établir des critères pour l'aide financière à la restauration et la mise en valeur des biens.

Depuis le 1er avril 2021, la Loi sur le patrimoine culturel (LPC) oblige toutes les municipalités régionales de comté (MRC) à réaliser, adopter et mettre à jour régulièrement un inventaire de tous les immeubles de leur territoire construits avant 1940 et possédant une valeur patrimoniale.

Le travail d'inventaire se divise en deux grandes phases, soit le préinventaire et l'inventaire. La première phase consiste à caractériser le territoire en amont afin de cibler les bâtiments présentant un intérêt pour la MRC. La seconde phase, soit l'inventaire, fournit l'occasion de photographier, d'analyser et de compiler les informations pour évaluer l'intérêt des bâtiments observés.

1.2 Le mandat : mise en contexte et objectifs

Dans le cadre des orientations et des objectifs qu'elle s'est donnés à travers la Politique culturelle 2016-2026, la MRC de La Vallée-du-Richelieu a réalisé, entre 2012 et 2015, un inventaire du patrimoine bâti avant 1945 de ses 13 municipalités.

La MRC souhaite mettre à jour son inventaire et le bonifier afin de répondre aux nouvelles exigences de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, c. P-9.002).

Plus spécifiquement, les tâches réalisées au mandat de 2023-2024 sont les suivantes :

- 2023 : Un recensement des immeubles construits avant 1940, sous forme d'une liste de ces immeubles selon les exigences du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) ;
- 2023 : Une mise à jour du relevé photographique des 1028 immeubles recensés à l'inventaire de 2015 ;
- 2023 : Des corrections aux données transmises par la MRCVR ;
- 2023 : Un ajout de 200 immeubles pré 1940 supplémentaires à l'inventaire ;
- 2023 : Une mise à jour suivant la nouvelle méthodologie du MCC.

Mise à jour 2025:

Le mandat portait sur 280 immeubles, répartis comme suit :

- 32 immeubles à finaliser (évaluation)
- 101 immeubles à relever sur le terrain puis évaluer
- 147 immeubles à documenter entièrement (création de fiches, relevés, évaluations)
- Une évaluation comprenant des ajouts de bâtiments secondaires : des biens non-immobiliers et des ensemble agricoles.

Les renseignements contenus dans les fiches d'inventaire serviront à la fois d'outils de gestion aux municipalités pour les demandes de permis de travaux et de démolition et à la MRC de La Vallée-du-Richelieu pour le programme d'aide à la restauration patrimoniale et l'analyse des avis de démolition des municipalités. Les données de l'inventaire seront également utilisées pour des projets de mise en valeur et de sensibilisation au patrimoine bâti auprès de la population.

Les principaux utilisateurs du présent inventaire sont :

- Les employé(e)s de la MRC de La Vallée-du-Richelieu ;
- Les employé(e)s municipaux(-ales) des 13 municipalités de la MRC ;
- Les membres des comités consultatifs d'urbanisme (CCU) des municipalités ;
- Les membres des conseils municipaux et du Conseil de la MRC ;
- Les organismes dédiés à l'histoire et au patrimoine ;
- Les citoyen(ne)s, notamment les propriétaires d'immeubles patrimoniaux.
- *Les fiches d'inventaire se veulent un outil de compilation de données évolutif. Les données visent à être mises à jour continuellement, au fur et à mesure que les recherches sur les bâtiments se feront.

Or, pour ce type de mandat, nous ne pouvons pas garantir à l'avance un nombre de fiches qui seront ajoutées à l'inventaire. Nous pouvons en revanche convenir d'un nombre d'adresses à visiter, à photographier et à évaluer. Le fait de visiter un bâtiment ne signifie pas qu'il sera retenu : parmi les adresses évaluées, certaines sont non retenues parce qu'elles ne satisfont pas les critères.

En conséquence, il est difficile de « figer » un nombre de retenus à l'avance. Pour atteindre un seuil cible de biens retenus, il peut être nécessaire d'ajouter des visites au-delà du premier lot, jusqu'à ce que le nombre souhaité soit atteint. Ce mécanisme a un impact sur l'économie du mandat, puisqu'un volume plus élevé de visites pour un même nombre de retenus dilue le taux horaire effectif prévu au contrat.

1.3 Les livrables

Les données livrées au client pour l'inventaire ont été organisées comme suit :

- Livrable 1. Liste format Excel classée par adresse en ordre croissant ;
- Livrable 2. Une mise à jour du rapport synthèse d'inventaire de 2023-2024 ;
- Livrable 3. Fiches d'inventaire ;
- Livrable 4. Données d'inventaire sous forme d'un fichier Excel et d'un fichier Fulcrum utilisable avec licence.



02 Méthodologie

- 2.1 Développement de l'outil de collecte : élaboration d'une fiche prototype et approbation par la MRC
- 2.2 Familiarisation et préparation au terrain via les résultats du préinventaire
- 2.3 Relevés terrain
- 2.4 Complétion des fiches d'inventaire et analyse des 19 critères
- 2.5 Rédaction d'un rapport synthèse



2.1 Développement de l'outil de collecte pour immeuble

Afin de procéder à la mise à jour de l'inventaire réalisé en 2015 et pour collecter les informations visuelles sur les différents bâtiments, il nous a d'abord fallu développer une fiche prototype d'inventaire. Prenant la forme d'un questionnaire long, inspiré de la nouvelle méthodologie d'inventaire (voir 2.3 - La nouvelle méthodologie d'inventaire du patrimoine immobilier) - publiée partiellement par le MCC au moment où nous commençons le mandat - elle s'inspirait aussi d'un autre inventaire réalisé en 2021 par notre équipe. Bien que la MRC avait préalablement identifié les contenus devant figurer aux fiches, l'arrivée des nouvelles fiches d'inventaire par le MCC en début de mandat a eu pour effet de changer les informations à collecter sur le terrain. Or, comme cette nouvelle méthodologie n'était pas complète au moment de débiter les travaux, nous avons choisi d'interpréter certains contenus, nous avons ajouté des rubriques et nous en avons retiré certaines qui nous paraissaient moins pertinentes. La fiche-type d'inventaire a été soumise aux responsables du projet et a été approuvée en amont des sorties sur le terrain en octobre 2022. Cette

fiche identifie les caractéristiques architecturales et contextuelles des immeubles visités, en plus de soumettre ces derniers à 19 critères d'éligibilité ainsi qu'à un test de la pérennité.

Bien que sept photos aient été demandées initialement, nous avons réduit leur nombre à trois, puisque nous n'avions pas accès aux terrains privés des citoyens pour des photos plus détaillées.

Nous avons développé une application de collecte de données via Fulcrum, un logiciel d'inspection terrain géoréférencée. Celle-ci nous a permis de colliger des informations et des photographies en temps réel et de générer automatiquement une fiche par bâtiment, en format pdf, éditable.

Développement de l'outil de collecte pour immeubles secondaires

En 2025, une nouvelle liste de bâtiments, dont plusieurs étaient considérés comme immeubles secondaires, a été intégrée à l'inventaire. Comme notre outil habituel de collecte de données est conçu pour les bâtiments principaux, nous avons dû développer une fiche prototype d'inventaire adaptée à ce type de biens, intégrant certaines particularités. Un nouveau document Fulcrum, développé à partir de l'application définie précédemment et regroupant l'ensemble des immeubles secondaires, a donc été conçu par notre équipe. Cette méthode s'appuie sur le Guide des types architecturaux du patrimoine agricole bâti du Québec publié par le MCC, et s'inspire également de l'inventaire des bâtiments et sites agricoles de la MRC de Coaticook puisqu'il s'agit d'un document qui présente une analyse complète et détaillée des bâtiments agricoles, ce qui en fait une référence précieuse (Patri-Arch, 2008). Les biens ont été classés en cinq grandes catégories : dépendance, monument ou édicule, ouvrage, ruine et site archéologique.

L'analyse de ces immeubles a toutefois comporté plusieurs contraintes. L'impossibilité d'accéder à l'intérieur des bâtiments agricoles nous a limités à une observation visuelle des ensembles, ce qui a parfois rendu difficile l'identification de leur fonction ancienne exacte. Par ailleurs, la majorité de ces bâtiments ne sont plus utilisés, et certains ont été réaménagés pour un nouvel usage, ce qui complexifie leur interprétation.

Enfin, aucun acte notarié n'étant enregistré pour ce type de bien, la datation comporte une marge d'erreur. Heureusement, pour la plupart des adresses, la date de construction figurait déjà dans l'inventaire de 2015 publié par la MRC. Dans les autres cas, l'estimation a été faite en fonction de la maison située sur le même lot, ou à partir des informations consignées dans la fiche de 2015.

Développement de l'outil Fulcrum

Fulcrum est une plateforme de collecte de données sur le terrain qui réunit une application mobile et une interface web d'administration. Elle permet de créer des fiches numériques adaptées au mandat, de travailler en mode déconnecté, de géolocaliser chaque enregistrement, d'ajouter des photographies et de synchroniser l'ensemble dans une base centrale sécurisée.

Par rapport à une fiche papier, Fulcrum améliore la qualité et la cohérence des données. Les champs peuvent être rendus obligatoires, les valeurs sont contrôlées par des listes fermées et la logique conditionnelle évite les erreurs de saisie. La saisie réalisée sur le terrain devient immédiatement la base de données officielle, ce qui élimine la ressaisie au bureau. Chaque enregistrement conserve une trace complète des interventions, avec l'auteur, la date et la localisation. Plusieurs personnes peuvent travailler en parallèle et la synchronisation offre une visibilité rapide sur l'avancement. Les données peuvent être exploitées sans délai grâce à des exports vers des tableurs, vers des formats géospatiaux courants et vers des documents numériques paginés.

Dans le cadre du mandat sur les bâtiments antérieurs à mil neuf cent quarante, le fonctionnement est le suivant. Nous créons d'abord un gabarit de fiche sur mesure qui couvre l'identification, l'adresse, la typologie, les matériaux, l'intégrité, les photographies, la localisation et le statut de sélection. Nous déployons ensuite ce gabarit à l'équipe de terrain. L'application emporte les formulaires et les cartes de référence et elle fonctionne sans connexion réseau. Sur le terrain, l'équipe crée une fiche par bien, ajoute des photographies, confirme la localisation et remplit les champs guidés. De retour en zone couverte, la synchronisation envoie toutes les données et les médias vers la base centrale. Au bureau, nous réalisons un contrôle qualité, nous harmonisons les libellés et les codes et nous validons les fiches. Enfin, nous exploitons les données dans des logiciels de cartographie tels que QGIS et ArcGIS, nous produisons les statistiques de suivi et nous générons les documents nécessaires à la mise en page finale.

Les fiches produites avec Fulcrum peuvent ensuite être cartographiées immédiatement. Il devient possible de créer des cartes thématiques par typologie, par période ou par niveau d'intégrité. Les données se prêtent à des analyses chiffrées, par exemple la comparaison entre l'inventaire de deux mille quinze et les campagnes de deux mille vingt-trois et deux mille vingt-cinq, ou la répartition par municipalité. Elles

peuvent aussi être partagées de manière structurée sous forme de tableaux, de jeux de données géospatiales et de documents paginés prêts à l'impression. Lorsque cela est pertinent, des tableaux de bord internes peuvent être alimentés pour le suivi en continu. Le corpus peut être mis à jour dans le temps en conservant l'historique des modifications et des interventions.

Certaines limites nécessitent des bonnes pratiques. La précision de la localisation peut varier en milieu urbain dense et il est parfois nécessaire de valider l'adresse et la position au bureau. Le volume de photographies doit être encadré par des règles de poids et de nommage pour faciliter les exports et l'archivage. Un référentiel commun de définitions et de listes de valeurs pour les typologies, les matériaux et les statuts assure l'uniformité entre les personnes et entre les campagnes. Enfin, nous archivons systématiquement les exports tabulaires, les jeux de données géospatiales et les médias afin de garantir la pérennité, indépendamment de la plateforme.



La nouvelle méthodologie d'inventaire du patrimoine immobilier

Depuis 2021, la Loi sur le patrimoine culturel oblige les MRC et les municipalités à réaliser un inventaire des immeubles construits avant 1940. Pour répondre à cette obligation, le ministère de la Culture et des Communications propose une méthodologie actualisée, qui se distingue des approches plus anciennes par sa simplicité, son inclusivité et sa vision territoriale. L'idée n'est plus de produire un inventaire centré sur quelques immeubles remarquables, mais de dresser un portrait représentatif de l'ensemble du territoire et de son histoire.

Une des innovations majeures de cette méthodologie est l'abandon de la hiérarchisation et de la notation des bâtiments. Dans les inventaires plus anciens, on attribuait souvent des côtes ou des notes chiffrées aux immeubles, créant une fausse impression de classement ou de compétition entre eux. Ce système posait plusieurs problèmes : il pouvait minimiser la valeur de certains bâtiments plus modestes, décourager leur préservation, ou encore générer des débats des cotations perçus comme arbitraires. Désormais, l'approche est binaire et inclusive : un immeuble est soit retenu à l'inventaire parce qu'il répond à au moins un (1) critère et conserve son intégrité, soit non retenu. Cela reflète mieux la réalité du patrimoine bâti, qui se constitue à travers la diversité, qu'ils soient prestigieux ou vernaculaires.

L'autre grande force de cette approche est son caractère représentatif et évolutif. L'inventaire ne vise pas l'exhaustivité ni la connaissance définitive de chaque immeuble, mais la constitution d'une base solide et cohérente de données, appelée à être enrichie et mise à jour. Chaque municipalité obtient ainsi un portrait dynamique de son territoire, qui éclaire la planification urbaine et l'aménagement, facilite l'application des règlements de démolition et d'entretien, et soutient la sensibilisation citoyenne.

La nouvelle méthodologie fait désormais de l'inventaire, un outil de gestion et de mise en valeur. Elle donne aux municipalités un cadre souple et équitable pour reconnaître la richesse de leur patrimoine et en assurer la transmission.

Méthodologie bâtiments secondaires

Contexte

Cet inventaire s'inscrit dans la continuité des actions de la Politique de développement culturel de la MRC, qui a mis en lumière un territoire profondément marqué par le développement agricole. Les granges-étables, écuries, laiteries, poulaillers, porcheries et hangars qui ponctuent les paysages de la MRC constituent une facette importante de son identité collective. Une partie de ces bâtiments figurait déjà dans l'inventaire Bergeron-Gagnon de 2015. Leur documentation a été bonifiée par un repérage terrain réalisé en 2023, ainsi que par les recommandations d'ajout transmises par les municipalités de la MRC.

Conditions de sélection

Les bâtiments agricoles retenus devaient satisfaire à certains critères, soit :

- se trouver dans un état physique acceptable permettant leur analyse ;
- avoir conservé la majorité de leur revêtement et de leurs caractéristiques architecturales d'origine ;
- être représentatifs de certaines caractéristiques régionales ou constituer un exemple unique dans l'ensemble du territoire de la MRC.

Développement méthodologique

Étant donné l'impossibilité d'analyser ces biens avec l'outil habituel de collecte de données – conçu principalement pour les bâtiments résidentiels et principaux – une fiche prototype spécifique a été développée pour les bâtiments secondaires et non résidentiels. Cette approche s'appuie sur le Guide des types architecturaux du patrimoine agricole bâti du Québec (MCC, 2024) et sur l'inventaire des bâtiments et sites agricoles de la MRC de Coaticook (Patri-Arch, 2008).

Une nouvelle application Fulcrum a été conçue pour regrouper ces immeubles. Les biens ont été classés en cinq grandes catégories : dépendance, monument ou édicule, ouvrage, ruine et site archéologique. Ces bâtiments comprennent une fiche dont la structure est similaire aux fiches principales. Ils passent également au travers de l'analyse des 19 critères.

Documentation des fiches

Lors de la documentation des bâtiments secondaires et non résidentiels, chaque fiche doit identifier clairement la fonction du bien (abri pour animaux, entreposage, transformation ou autre usage spécifique). Le bâtiment principal de l'ensemble est décrit en détail, en mettant l'accent sur ses caractéristiques architecturales, ses matériaux, ses particularités typologiques et son état de conservation. Les bâtiments secondaires sont quant à eux mentionnés ou documentés en annexe, particulièrement lorsqu'ils apportent un éclairage sur l'évolution de l'exploitation ou du site dans le temps.

Typologies agricoles documentées

L'analyse a permis de dégager plusieurs typologies caractéristiques :

- Granges-étables : volumes imposants avec haut toit à deux versants ou mansardé, grandes portes coulissantes, peu ou pas de fenêtres, souvent en bois ou tôle.
- Étables : volumes plus longs et bas, avec lanterneau ou cheminée d'aération, petites ouvertures régulières, parfois appentis ou trappe à fumier.
- Poulaillers : bâtiments allongés et bas, avec fenêtres grillagées (souvent orientées au sud), parfois accompagnés d'une clôture extérieure.
- Porcheries : bâtiments bas et modulaires, dotés de petites ouvertures de ventilation, souvent recouverts de béton ou de tôle.
- Silos : structures cylindriques verticales en béton, métal ou bois, isolées ou accolées à un bâtiment.
- Hangars et remises : volumes très larges, souvent ouverts, à toiture simple et faible pente, sans isolation.

Or, certains bâtiments secondaires plus difficiles à identifier (bergeries, chèvreries, fermes spécialisées récentes, bâtiments transformés) ont été analysés à partir d'indices contextuels (matériaux, dispositifs de ventilation, aménagements périphériques).

Application aux fiches d'inventaire

La méthodologie prévoit plusieurs scénarios d'intégration aux fiches :

- Un seul bâtiment d'intérêt patrimonial : production d'une fiche unique, les autres structures étant simplement mentionnées (ex. : grange ancienne avec remise récente) dans une sous-partie de la fiche, avec des informations limitées.
- Bâtiment multifonction : production d'une fiche unique, mais avec description détaillée des volumes et des fonctions combinées (ex. : grange-étable, grange avec annexe porcherie).
- Bâtiments répétitifs ou identiques : regroupement en une fiche unique ou mention groupée (ex. : poulaillers ou silos standardisés). Bâtiments répétitifs ou identiques : regroupement en une fiche unique ou mention groupée (ex. : poulaillers ou silos standardisés).
- Ensemble avec plusieurs bâtiments d'intérêt : production d'une fiche par bâtiment, accompagnée d'une fiche synthèse de l'ensemble.

Contraintes rencontrées

Certaines limites ont complexifié l'analyse de ces immeubles :

- Absence d'accès à l'intérieur des bâtiments agricoles, obligeant à une lecture visuelle externe parfois insuffisante pour identifier les fonctions anciennes.
- Réaffectation des bâtiments : plusieurs ne sont plus utilisés ou ont été transformés pour de nouveaux usages, ce qui complique leur interprétation.
- Absence d'accès à l'intérieur des bâtiments agricoles, obligeant à une lecture visuelle externe parfois insuffisante pour identifier les fonctions anciennes.
- Réaffectation des bâtiments : plusieurs ne sont plus utilisés ou ont été transformés pour de nouveaux usages, ce qui complique leur interprétation.
- Absence d'actes notariés : la datation comporte une marge d'erreur, compensée par le recours à l'inventaire de 2015 ou, à défaut, par la datation de la maison principale du lot ou d'indices stylistiques.
- Variabilité réglementaire : les municipalités n'appliquent pas toutes la même approche en matière d'accessibilité et de repérage. Les cartes et zonages transmis se révèlent parfois imprécis quant aux adresses incluses ou exclues, et certains périmètres se montrent très larges. Une marge d'erreur est donc à prévoir pour le critère 17 de la réglementation applicable.

2.2 Familiarisation et préparation au terrain via les résultats du préinventaire

Des données historiques portant sur les 13 municipalités issues du préinventaire, réalisé à l'interne par la MRC, ont été transmises à notre équipe au fur et à mesure qu'elles étaient prêtes. Ces données nous ont aidés à mieux comprendre le territoire, et à constituer également certaines étiquettes informationnelles générales à attacher à nos fiches individuelles. Il s'agissait d'informations relatives aux types architecturaux ; aux ensembles ou secteurs ; aux personnages ou groupes importants et aux événements ou phénomènes marquants (voir les rubriques de la nouvelle méthodologie proposée par le MCC).

De plus, nous avons fait appel aux différentes sociétés d'histoire locales afin qu'elles nous fournissent des contenus historiques sommaires sur les bâtiments visités. Nous leur avons demandé qu'elles confirment les dates de construction fournies par le rôle foncier, ainsi qu'elles nous renseignent sur les bâtiments manquants à l'inventaire de 2015.

C'est d'ailleurs grâce aux sociétés d'histoire que nous avons pu partiellement bonifier l'inventaire de bâtiments manquants ou oubliés par l'équipe terrain précédente (inventaire 2015). Nous avons également extrait les 165 bâtiments les plus anciens au rôle foncier, nous permettant d'inventorier tous

les bâtiments construits avant 1870 manquant au précédent inventaire. Au total, pour 2023 -2025, nous avons donc ajouté **352 nouveaux bâtiments répartis** dans l'ensemble des municipalités de la MRC. Des informations figurant dans des ouvrages et des circuits patrimoniaux ont aussi été utilisées.

Les principaux ouvrages consultés sont :

- Balades patrimoniales : à la découverte de trésors architecturaux ;
- Circuit patrimonial - Ville de Beloeil. En ligne ;
- Guide de Beloeil et de Saint-Mathieu-de-Beloeil : les bâtiments patrimoniaux érigés le long de la rue Richelieu;
- Trésors du patrimoine de Saint-Antoine-sur-Richelieu ;
- Mille saisons à Saint-Antoine-sur-Richelieu, 1750-2000 ;
- Saint-Basile-le-Grand : Circuit patrimonial en ligne ;

ainsi que les différentes informations disponibles sur les sites internet des municipalités concernées.

2.3 Relevés terrain

La troisième étape, centrale au mandat, constituait la phase des relevés terrain. Les visites dans les 13 municipalités ont permis l'analyse visuelle sommaire in situ des bâtiments repérés, l'évaluation subséquente de leur potentiel patrimonial par le biais des 19 critères, ainsi que leur adhésion, le cas échéant, à l'inventaire.

Cette phase s'est divisée en **quatre** périodes de relevés terrain, soit une première période à l'automne 2022 - entre la tombée des feuilles et les premières neiges - une seconde au printemps 2023 - une majorité avant l'éclosion du feuillage - et qui s'est échelonnée jusqu'au départ de notre principale collaboratrice au projet, Zeineb Ayed. Une pause a été effectuée à l'été 2023 et les relevés terrain ont repris à la tombée des feuilles, en novembre 2023. **Enfin, le dernier relevé de terrain a été effectué à la fin du printemps 2025.**

Le calendrier des terrains s'est orchestré comme suit :

Octobre et novembre 2022

Terrains de McMasterville et d'Otterburn Park .

Mars, avril, mai et juin 2023

Terrains de Beloeil, Mont-Saint-Hilaire, Saint-Basile-le-Grand, Chambly, Carignan, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Jean-Baptiste.

Novembre 2023

Terrains, ajout de plus de 200 bâtiments, et prise de photographies manquantes.

Avril à août 2025

Terrains sur l'ensemble du territoire de la MRC afin de compléter l'ajout des 246 nouveaux bâtiments à l'inventaire.

Plus spécifiquement, les éléments colligés in situ par les agents de terrain ont été :

- Les caractéristiques architecturales ;
- Les caractéristiques d'implantation ;
- Les photographies du bâtiment, prises

depuis le domaine public.

Au total, ce sont environ 600 heures (**800 heures**) sur le terrain qui ont été réalisées par une équipe composée généralement de 2 à 4 agent.e.s, réparties sur environ 14 mois de travail (**19 mois de travail**).

Ajout de 200 bâtiments (2023)

Une demande de la MRC était d'ajouter à l'inventaire un lot de 200 bâtiments supplémentaires à la sélection de 2015. Nous avons donc, dans un premier temps, importé tous les bâtiments construits avant 1940 présents dans le rôle foncier. Pour les municipalités de McMasterville et Otterburn Park, nous avons visité toutes les adresses pré-1940, pour ajouter une nouvelle sélection en 2023 qui constituent environ 85 adresses retenues à l'inventaire sur 190 visitées. Pour ce qui est des autres municipalités, nous avons procédé par date, en sélectionnant les bâtiments les plus anciens, soit ceux construits avant 1870. Nous avons donc extrait 165 nouvelles adresses que nous avons visitées et évaluées, afin de compléter notre inventaire. Au total, plus de 350 adresses ont été visitées et évaluées et plus de 200 ajoutées à l'inventaire.

2025 : Visites supplémentaires de 282 bâtiments, résultant en l'ajout de 247 nouvelles fiches d'inventaires.

Suite à l'adoption de la nouvelle méthodologie d'analyse, fondée sur les 19 critères, publiée par le MCC, de nouveaux bâtiments, auparavant exclus de l'inventaire, y ont été ajoutés. Les visites de terrain ainsi que les étapes de préparation préalables à celles-ci ont été réalisées en 2025. Plus de 150 nouvelles adresses ont été visitées et certaines mises à jour des précédents relevés terrain ont également été effectuées. Enfin, au printemps 2025, près de 250 nouvelles données ont été colligées sur l'ensemble du territoire de la MRC de La Vallée-du-Richelieu.

2.4 Complétion des fiches d'inventaire

2.4.1 La portée et le contenu général des fiches

L'équipe s'est ensuite affairée à remplir les fiches d'inventaire en :

- Validant les données recueillies sur le terrain ;
- Analysant les bâtiments à travers les 19 critères du MCC ;
- Effectuant le test de la pérennité ;
- Ajoutant de l'information historique pertinente ;
- Validant les dates de construction ;
- Validant la réglementation en vigueur pour ces bâtiments.

Les informations contenues dans les fiches patrimoniales s'appuient sur :

- Les observations terrain ;
- Les données du préinventaire ;
- Les données de l'inventaire précédent ;
- Les données fournies par les sociétés d'histoire.



2.4.2 L'interprétation du contenu spécifique des fiches

Rubriques identification et localisation

- Les données comme le numéro séquentiel unique, le matricule et le lot cadastral nous ont été fournies par la MRC.
- Le nom de l'immeuble nous a été fourni par les sociétés d'histoire, l'inventaire précédent, les ouvrages ou, dans une moindre mesure, par la MRC.

Rubrique information générale

- Année de construction estimée : rôle foncier, inventaire 2015 (non confirmée), **estimation réalisée à partir des courants architecturaux ou par des recherches dans les chaînes de titres.**
- Année de construction confirmée : confirmée par la société d'histoire ou le propriétaire
- Fonction d'origine et fonction actuelle : cette donnée est estimée, car elle repose sur une identification visuelle. Elle permet de définir un courant architectural et la typologie précise d'un bâtiment.

Courants architecturaux et typologies

Nous avons défini les typologies architecturales de la MRC de La Vallée-du-Richelieu en nous basant sur l'ouvrage d'Yves Laframboise¹ mis en parallèle avec nos relevés et nos analyses terrain et la documentation sur les municipalités de la MRC.

Caractéristiques matérielles

Intégrité des ouvertures. Nous considérons comme intègres les portes et fenêtres dont les ouvertures semblent avoir conservé leurs dimensions et leur emplacement original. Il va de soi que les matériaux et les types de portes et fenêtres installés dans ces ouvertures ne sont très souvent plus ceux d'origine, même s'ils sont en bois, mais il demeure possible de retourner vers un modèle plus traditionnel.

¹ LAFRAMBOISE, Yves, La maison au Québec : De la colonie française au XXe siècle, 2001, 368p.

Analyse du caractère patrimonial et examen de la pérennité

Le Guide pour la réalisation, la consignation et la diffusion d'un inventaire du patrimoine immobilier, réalisé par le MCC en 2022, suggère d'évaluer les biens à travers une analyse par 19 critères. Il nous est apparu limitatif de répondre de manière binaire (oui ou non) et d'émettre un avis tranché alors même que l'inventaire se veut une évaluation sommaire. Pour cette raison, nous avons ajouté l'option de la "donnée inconnue" qui appelle à

des recherches plus poussées pour pouvoir déterminer si le bien répond « oui » ou « non » au critère.

Ensuite, nous avons établi une méthodologie interne pour répondre à ces 19 critères d'analyse. Afin de mieux comprendre et interpréter les fiches de l'inventaire, cette méthodologie est précisée dans les tableaux qui suivent :

Axe 1 : Histoire et contribution à l'histoire locale

CRITÈRES	OUI	NON	DONNÉES INCONNUES
1. Est-ce que l'immeuble existe depuis plus d'un siècle?	Tout bâtiment construit avant 1925	Tout bâtiment construit en 1925 ou après	Rarement, quand nous n'avons aucune date
2. Est-ce que l'immeuble contribue à la compréhension d'une étape clé de développement de la localité?	La grande majorité des bâtiments : Associés aux périodes du menu déroulant. Tous les bâtiments participent à une période selon leur localisation - ou bien selon leur période de construction	Rarement	Rarement
3. Est-ce que l'immeuble rappelle un événement, un phénomène qui appartient à l'histoire de la localité ou du Québec?	Lorsque l'évènement est mentionné dans le préinventaire, par la société d'histoire ou s'il s'agit d'une ancienne école, une église, un presbytère, etc.	Non applicable à ce stade-ci	La plupart de nos réponses puisque nous n'avons pas effectué de recherche spécifique sur chaque bâtiment. Cette réponse ouvre la porte à de la recherche approfondie
4. Est-ce que l'immeuble est associé à un personnage ou à un groupe qui s'est illustré dans l'histoire de la localité ou du Québec?	Lorsque le personnage est identifié dans le préinventaire (et son lien avec immeuble) ou selon les informations fournies par les sociétés d'histoire	Non applicable à ce stade-ci	La plupart de nos réponses puisque nous n'avons pas effectué de recherche spécifique sur chaque bâtiment. Cette réponse ouvre la porte à de la recherche approfondie (étude patrimoniale, etc.)
5. L'immeuble est-il l'un des derniers représentants sur le territoire d'une réalité importante à l'échelle de la localité?	Lorsque connue (exemple : Fort de Chambly, barrage, séchoir à tabac, seule maison de pierres, maisons du 17e-18e siècle...) une brève justification est fournie	La plupart de nos réponses	Rarement

Axe 2 : Environnement de l'immeuble

CRITÈRES	OUI	NON	DONNÉES INCONNUES
6. Est-ce que l'immeuble contribue à la définition d'un ensemble ou d'un secteur (notamment par sa fonction, son type architectural, ses matériaux ou son implantation)?	Un ensemble ou un secteur doit être créé et lié à l'immeuble. Voir les ensembles identifiés au préinventaire (voir la carte produite lors du préinventaire)	S'il ne fait pas partie des secteurs identifiés au préinventaire (voir la carte produite lors du préinventaire)	Non applicable
7. Est-ce que l'immeuble représente un point de repère dans la localité?	Églises, tours, monuments, caractéristiques paysagères particulièrement visibles ou inusitées (couleur, hauteur, etc.)	La plupart de nos réponses puisque l'on se base sur les caractéristiques matérielles visibles sur le terrain (paysage, enseignes, repères physiques)	Non applicable

Axe 3 : Caractéristiques matérielles de l'immeuble

CRITÈRES	OUI	NON	DONNÉES INCONNUES
8. Est-ce que l'immeuble est représentatif d'un type architectural répandu dans la localité au moment de sa construction?	Presque tous les bâtiments appartiennent à une typologie répandue a priori	Les cas atypiques	Non applicable
9. Est-ce que l'immeuble se démarque par sa qualité artistique, architecturale ou constructive? * appelle à la subjectivité de l'évaluateur.trice	Quand très ornementé, marginal ou se démarque par rapport aux autres spécimens de sa typologie	Il faut avoir effectué des recherches sur le bâtiment pour pouvoir écarter un bâtiment	La grande majorité des cas, car certains bâtiments ne semblent pas, au premier abord, cocher oui sans recherches plus poussées, notamment pour ce qui est de la qualité constructive, qui ne se révèle pas à l'œil nu
10. Est-ce que l'immeuble témoigne d'une spécificité locale? *À répondre lorsque les spécificités locales sont connues dans chaque municipalité	Si connue : cheminée habillée d'un caisson de bois (Saint-Denis, Saint-Charles)	Non applicable à ce stade-ci	La grande majorité des cas, car certains bâtiments ne semblent pas, au premier abord, cocher oui sans recherches plus poussées (certaines méthodes constructives pourraient être non visibles)

Axe 3 : Caractéristiques matérielles de l'immeuble (suite)

CRITÈRES	OUI	NON	DONNÉES INCONNUES
11. Est-ce que l'immeuble emploie des méthodes de construction, des techniques ou des matériaux traditionnels?	Lorsque visible de l' extérieur (matériaux, type de tôle et fondation) ou si l'information nous a été transmise par une société d'histoire ou une autre source fiable	Non applicable à ce stade-ci	La grande majorité des cas, car certains bâtiments ne semblent pas, au premier abord, cocher oui sans recherches plus poussées (souvent non visibles)
12. Est-ce que l'immeuble témoigne d'une innovation ou d'une prouesse technique?	Si information transmise par une société d'histoire ou autre source	Il faut avoir effectué des recherches sur le bâtiment pour pouvoir écarter un bâtiment	La grande majorité des cas, car certains bâtiments ne semblent pas, au premier abord, cocher oui sans recherches plus poussées

Axe 4 : Reconnaissance sociale de l'immeuble

CRITÈRES	OUI	NON	DONNÉES INCONNUES
13.14.15.16. (Combinés) Est-ce que l'immeuble possède un statut en vertu de la LPC?	Si vérifié et présent sur le Répertoire du patrimoine culturel du Québec	Si vérifié et absent sur le Répertoire du patrimoine culturel du Québec	Non applicable
17. Est-ce que le caractère patrimonial de l'immeuble est indiqué dans l'un des outils de planification ou de réglementation adoptés en vertu de la LAU?	Si vérifié et présent dans les documents municipaux	Si vérifié et absent dans les documents municipaux	Non applicable
18. Est-ce que l'immeuble constitue un symbole ou un emblème de la localité?	Si la réponse est évidente. (Fort de Chambly, église de Saint-Denis, église de Saint-Basile-le-Grand). À titre d'exemple, nous avons vérifié les principaux logos/armoiries des 13 municipalités, ce qui nous a permis d'ajouter les maisons avec lucarnes à Saint-Charles-sur-Richelieu	La plupart des réponses	En cas de doute (églises, bâtiments institutionnels importants, etc.)

Examen de la pérennité

CRITÈRES	OUI	NON	DONNÉES INCONNUES
1. Est-ce que la structure de l'immeuble est affectée à un point tel que ce dernier est, de toute évidence, irrécupérable? (État de détérioration incontrôlable)	Si oui, à placer dans "démolie/méconnaissable"	La grande majorité des bâtiments visités	Non applicable
2. Est-ce que l'immeuble a subi des modifications majeures au point où son caractère patrimonial n'est plus perceptible? (Altération irréversible du caractère patrimonial)	Si oui, à déplacer dans "non retenu"	Une majorité des bâtiments visités	Non applicable

Notes terrain et notes de recherche

Note(s) terrain : Observations faites sur le terrain des changements survenus après 2015. Celles-ci sont datées (2023) ou (2025) afin d'assurer un certain suivi chronologique en vue d'une prochaine mise à jour de l'inventaire.

Note(s) de recherche : Transcriptions de courtes notes avec source en début de commentaire (Inventaire 2015, Société d'histoire locale, Circuit patrimonial ...)

Sources : Ouvrages consultés pour compléter la fiche ou provenant de l'inventaire 2015 et pouvant fournir plus d'information dans le cas d'une étude patrimoniale sur l'adresse.

Statuts des fiches

Fiches finales : Fiches de l'inventaire 2015 conservées et ajouts de bâtiments en 2023.

Autres (agri-croix-calv-ponc) : Annexes agricoles et autres ouvrages tels que des calvaires, des charniers, des cimetières, des croix de chemin, des mausolées, des monuments, des ponceaux, des quais, et des séchoirs à tabac.

Bâtiments non retenus : Principalement des bâtiments pré-1940 visités et évalués mais non retenus et dans une moindre mesure certaines fiches de l'inventaire 2015 non conservées.

Démolis : Bâtiments de l'inventaire de 2015 disparus.

V2 fiche finale : Ajout des bâtiments demandés par la MRC en 2025.

V2 inaccessible : Bâtiments inaccessibles parmi les ajouts de 2025.

V2 démolie / méconnaissable : Bâtiments démolis ou trop modifiés pour être retenus dans l'inventaire parmi les ajouts de 2025.

03 Limites et contraintes du mandat

- 3.1 Limites du mandat
- 3.2 Limites de la fiche d'inventaire



3.1 Limites du mandat

Certaines limites ayant affecté le mandat doivent être prises en compte par l'utilisateur de l'inventaire afin de bien saisir la portée de l'outil mis sur pied. Nous présentons ces dernières dans les paragraphes qui suivent.

3.1.1 La nouvelle méthodologie du ministère de la Culture et des Communications

D'abord, le changement méthodologique dans l'analyse des bâtiments devant figurer à l'inventaire fut une problématique à considérer puisque le mandat a débuté suivant une autre forme méthodologique. Effectivement, les données méthodologiques du MCC ont été transmises à la fin du mois de septembre 2022, alors que le mandat avait débuté en août 2022.¹

Pour notre équipe, c'était la première fois que nous travaillions avec ces nouvelles directives et cette nouvelle forme d'analyse, il a donc fallu interpréter certains critères et revoir nos fiches prototype pour la collecte de données.

3.1.2 La réalisation du préinventaire en parallèle plutôt qu'en amont

Lors de l'octroi du mandat à l'équipe de Passerelles, la MRC était toujours en processus d'embauche pour une ressource à l'interne, dédiée à réaliser la phase 1, soit le préinventaire de la MRC de La Vallée-du-Richelieu. Ce faisant, nous avons travaillé sur ces deux phases en même temps, ce qui limitait notre compréhension du territoire en amont. Alors que ces deux phases devraient être successives, les réaliser en parallèle ajoutait une complexité quant aux données relatives aux types architecturaux dominants, aux ensembles ou secteurs, aux personnages ou groupes, ainsi qu'aux événements ou phénomènes locaux. Ainsi, il nous a été difficile d'attribuer ces données historiques aux bâtiments dans nos premières sorties terrain. Cet écart fut rattrapé lorsque le préinventaire a été complété en mars 2023.

3.1.3 La limite d'accès aux propriétés

Dans le cadre de certains mandats d'inventaire, nous avons accès aux terrains privés des citoyens pour la prise de photographies des bâtiments. Toutefois, dans le cadre du présent mandat, nous n'avons pas ces accès privilégiés. Il a

fallu ainsi prendre nos photographies depuis la voie publique, ce qui compromettait parfois la visibilité des bâtiments. De ce fait, certaines photographies sont ainsi prises de loin, ou sous un angle qui n'est pas optimal à la bonne lisibilité des éléments architecturaux. Ceci était toutefois inévitable puisque nous ne pouvions pas nous approcher davantage.

De plus, certaines résidences sont positionnées plus loin sur leur lot, parfois nichées dans des petits boisés, ce qui ne nous permettait pas de photographier ces dernières. Certains citoyens nous ont tout simplement refusé l'accès à leur demeure.

3.1.4 Les conditions saisonnières

La période propice pour effectuer les relevés terrain est courte. Le feuillage empêchant généralement de prendre des photographies de bonne qualité, les terrains se concentrent ainsi lors de la tombée des feuilles en automne, juste avant l'arrivée des premières neiges, ainsi qu'à la fonte des neiges, juste avant l'éclosion des feuilles au printemps. Ainsi, le mois de novembre (quatre à cinq semaines) et les mois d'avril et de mai (huit à neuf semaines) nous permettent de réaliser des sorties terrain optimales. Aussi, certaines journées prévues pour les sorties terrain ont parfois dû être annulées en raison de fortes pluies.

3.1.5 Le départ d'une collaboratrice centrale au mandat

En mi-mandat, il est à mentionner que notre agente terrain principale, Mme Ayed, a dû quitter notre équipe pour des raisons personnelles. La situation actuelle quant à l'accès à la main-d'œuvre en aménagement, et plus spécifiquement en patrimoine, a considérablement ralenti le projet, et le processus d'embauche d'une agente terrain relève pour le mandat a pris un certain temps. Il faut donc mentionner que le projet a été mis sur pause environ deux mois, entre juillet 2023 et septembre 2023.

1 Voir GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Guide pour la réalisation, la consignation et la diffusion d'un inventaire du patrimoine immobilier, 2022.

3.2 Limites de la fiche d'inventaire

Certaines limites ont également dû être prises en compte lors de la préparation des fiches d'inventaire. Nous présentons les principales embûches rencontrés dans les lignes qui suivent.

3.2.1 Les photographies

Le logiciel utilisé, Fulcrum, permet de collecter des données directement sur le terrain, tout en prenant des photos directement via l'application sur nos téléphones. Or, la qualité des photos n'est pas toujours au rendez-vous puisque certaines d'entre elles semblent parfois se télécharger en basse résolution. De plus, certaines photos apparaissent dans un ordre aléatoire lors de l'exportation de la fiche finale d'inventaire. Nous n'avons malheureusement pas pu identifier la source de ces problèmes à ce jour. Ainsi, nous avons essayé de faire apparaître la photo présentant la façade des bâtiments sur la page principale de la fiche, mais parfois, cela a été impossible, vu la limitation induite par le logiciel utilisé. Aussi, il est à noter que certaines maisons étaient obstruées par une végétation dense **ou des véhicules**, alors que d'autres étaient très loin de la voie publique, voire inaccessibles. **Ainsi, par souci de conserver approximativement la même distance de prise de vue par rapport aux bâtiments pour l'ensemble des photos de l'inventaire, nous avons parfois été contraints d'ajuster les angles des photos afin d'éviter d'avoir trop d'obstructions dans le champ de vision de la caméra.**

3.2.2 La date de construction réelle des bâtiments

Les années de construction fournies initialement étaient celles issues du rôle foncier de la MRC ou de l'inventaire 2015 pour une fiche existante. Celles-ci ont été par la suite vérifiées par les sociétés d'histoire locales pour les municipalités de Chambly, Carignan, Beloeil, Mont-Saint-Hilaire et Saint-Basile-le-Grand. Certaines années ont été validées ou modifiées suivant la rencontre avec leur propriétaire. Dans ces situations, les dates sont inscrites dans la rubrique « Année de construction confirmée ». Toutefois, l'utilisateur doit garder en tête qu'il existe une marge d'erreur, lorsque la date reste « estimée » puisque nous n'avons pas pu tout valider. Considérez ici une marge d'erreur. **De plus, parfois, les bâtiments n'affichaient aucune date de construction au rôle foncier ni dans l'inventaire de 2015. Ainsi, nous avons fait des recherches dans les chaînes de titres afin de colliger les informations enregistrées. Cela a permis de relever une période plus ou moins exacte se rapprochant de l'année de construction du bâtiment.**

3.2.3 Les éléments architecturaux colligés

Comme la méthodologie employée était nouvelle pour notre équipe, notre fiche type a évolué au courant du mandat, et elle a été sans cesse sujette à des bonifications et des ajustements. Ainsi, certaines municipalités dont les fiches ont été réalisées au début du mandat comprennent des détails plus limités dans certaines rubriques, qui étaient initialement conçues sous forme de menu déroulant, notamment en ce qui a trait aux éléments d'ornements, qui étaient très généraux. Nous avons affiné notre analyse des éléments d'ornementation en précisant la nature de ceux-ci et en fournissant des descriptifs, notamment pour les municipalités de Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Antoine-sur-Richelieu, ainsi que Saint-Charles-sur-Richelieu. Considérez ici une marge d'erreur.

3.2.4 Les données historiques

L'inventaire est une étape de collecte de données visuelles et dans le cadre du présent mandat, aucune recherche historique n'était prévue. Nous avons donc repris les données fournies par l'inventaire précédent et nous avons également soumis notre liste de bâtiments pré-1940 aux différentes sociétés d'histoire présentes sur le territoire de la MRC. Ces dernières nous ont fourni certaines données supplémentaires. Nous avons également ajouté des données issues des publications facilement récupérables en ligne. Toutefois, le lecteur doit garder en tête que des recherches plus approfondies doivent être effectuées avant une prise de décision de la part des agents municipaux, ayant un impact sur les bâtiments à l'inventaire. Considérez ici une marge d'erreur.

3.2.5 L'analyse des 19 critères du MCC

Les 19 critères proposés par le ministère sont pertinents, mais induisent une certaine subjectivité de la part de la personne qui complète l'analyse. Ainsi, nous avons convenu en équipe d'une méthodologie d'interprétation des critères (voir 2.4.2 aux pages 16 à 20), mais l'utilisateur de l'inventaire doit garder en tête qu'il existe des divergences d'interprétation inévitables produisant des variations d'analyse, dépendamment de l'agent.e qui a rempli la fiche. Considérez ici une marge d'erreur.

De plus, il convient de considérer une marge d'erreur pour le remplissage du critère 17, qui concerne les outils

"bâtiments accessoires" par certaines municipalités a augmenté la marge d'erreur. Lorsqu'il existait un doute, nous avons choisi d'adopter une approche aussi inclusive que possible. Ainsi, certains bâtiments agricoles ont peut-être été identifiés avec des outils de règlement urbanistique, tels qu'un PIA ou un règlement sur la démolition, alors qu'ils ne bénéficient pas réellement de cette protection et qu'il s'agissait plutôt du bâtiment principal sur le même lot. Enfin, ces outils urbanistiques sont sujets à subir des mises à jour, ce qui importe de vérifier régulièrement auprès de la municipalité concernée pour connaître ce qui est en vigueur au moment d'une prise de décision.

3.2.6 La mise en page de la fiche

Le logiciel utilisé présentait des limitations quant à certains éléments de la mise en page finale des fiches exportées. On note notamment l'impossibilité à choisir l'ordre des photos, l'impossibilité d'effectuer des changements de données groupées, l'impossibilité de faire apparaître des indications géographiques en français, entre autres choses.



04 Synthèse des données

- 4.1 Variations des éléments répertoriés entre 2015 et 2023
- 4.2 Répartition des bâtiments inventoriés par municipalités
- 4.3 Répartition des éléments inventoriés
- 4.4 Informations générales répertoriées
- 4.5 Occurrence des typologies
- 4.6 Éléments architecturaux répertoriés



4.1 Variations des éléments répertoriés entre 2015 et 2023/2025

Types de nomenclatures	2023	2025	Total
Nombre de bâtiments présents à l'inventaire de 2015 (Bergeron Gagnon)	1028	N.A	1028
Nombre de bâtiments présents à l'inventaire de 2015 retirés car trop modifiés en 2023	11	N.A	11
Nombre de bâtiments présents à l'inventaire de 2015 retirés car démolis	31	N.A	31
Nombre de bâtiments pré-1940 visités et évalués	1243	282	1525
Nombre de bâtiments pré-1940 non retenus ou démolis	109	40	149
Nombre de bâtiments principaux pré-1940 retenus	1133	163	1296
Nombre de bâtiments secondaires pré-1940 retenus	(67)	84	84
Nombre total de bâtiments retenus	1133	247	1380

En bref

2015 (Bergeron Gagnon) : 1 028 immeubles inscrits.

Attrition 2015→2023 : 42 retraits (11 trop modifiés, 31 démolis) → 4,1 % du corpus 2015, dont ~74 % par démolition.

Couverture 2023–2025 (pré-1940 visités/évalués) : 1 525 (2023 : 1 243 | 2025 : 282).

Résultats : 1 296 principaux retenus + 84 secondaires = 1 380 éléments.

Croissance vs 2015 : +352 éléments (+34,2 %).

Phase 2023

Objectif : réévaluer le corpus 2015 et préparer/amorcer la sélection à compléter en 2025.

Ajout d'environ 200 bâtiments (pré-1940) à visiter et évaluer en plus des biens issus de 2015.

Bâtiments secondaires : 67 ont été repérés et conservés, mais non évalués en 2023 (statut provisoire).

Phase 2025

Objectif : poursuivre l'évaluation des pré-1940 non encore inventoriés/évalués.

282 visites/évaluations supplémentaires (pré-1940).

Secondaires : évaluation des 67 déjà repérés en 2023 + ajout de nouveaux cas → 84 secondaires retenus au total.

Lecture des chiffres clés

Visités & évalués (pré-1940) : 1 525 (2023 : 1 243 | 2025 : 282).

Non retenus/démolis : 149 → taux de rejet ≈ 9,8 %.

Retenus : 1 380 → taux de rétention ≈ 90–90,5 %.

Principaux : 1 296 (2023 : 1 133 | 2025 : 163).

Secondaires : 84 (67 repérés en 2023 puis évalués en 2025, avec des ajouts).

Ce que ça change dans l'interprétation

La phase 2023 n'était pas uniquement un « état des lieux » : elle a réévalué 2015, élargi l'assiette (≈ +200) et pré-classé des secondaires (sans les évaluer alors).

La phase 2025 traite ces bâtiments secondaires (67 évalués) et complète la couverture (282 visites). La part des secondaires atteint 6,1 % du total retenu.

L'écart observé entre « visités – non retenus » et « retenus totaux » s'explique en partie par cette intégration différée des secondaires (repérés en 2023, évalués en 2025) et par des ajouts 2025.

4.2 Répartition des bâtiments inventoriés par municipalité 2023/2025

Municipalité	Visités	Non retenus	Démolis/ méconnaissables	Retenus
Otterburn Park	139	49	8	131
Chambly	187 [+3 Sec.]	14	6	169
Saint-Basile-le-Grand	56 [+6 Sec.]	6	1	55
Saint-Denis-sur-Richelieu	190 [+16 Sec.]	2	4	200
Saint-Marc-sur-Richelieu	87 [+4 Sec.]	3	2	86
Mont-Saint-Hilaire	167 [+6 Sec.]	9	3	160
Beloeil	101 [+5 Sec.]	1	3	102
Saint-Jean-Baptiste	68 [+6 Sec.]	4	4	65
Carignan	72 [+9 Sec.]	3	2	76
Saint-Antoine-sur-Richelieu	151 [+13 Sec.]	2	3	159
Saint-Charles-sur-Richelieu	84 [+11 Sec.]	1	2	91
McMasterville	69 [+1 Sec.]	10	1	59
Saint-Mathieu-de-Beloil	23 [+4 Sec.]	0	0	27
TOTAL	1525	104	39	1380

Les pages qui suivent illustrent la répartition de ces biens et les concentrations sur les différents territoires. Il ne s'agit pas d'une cartographie exacte, mais d'extraits des cartes générées par le logiciel Fulcrum.

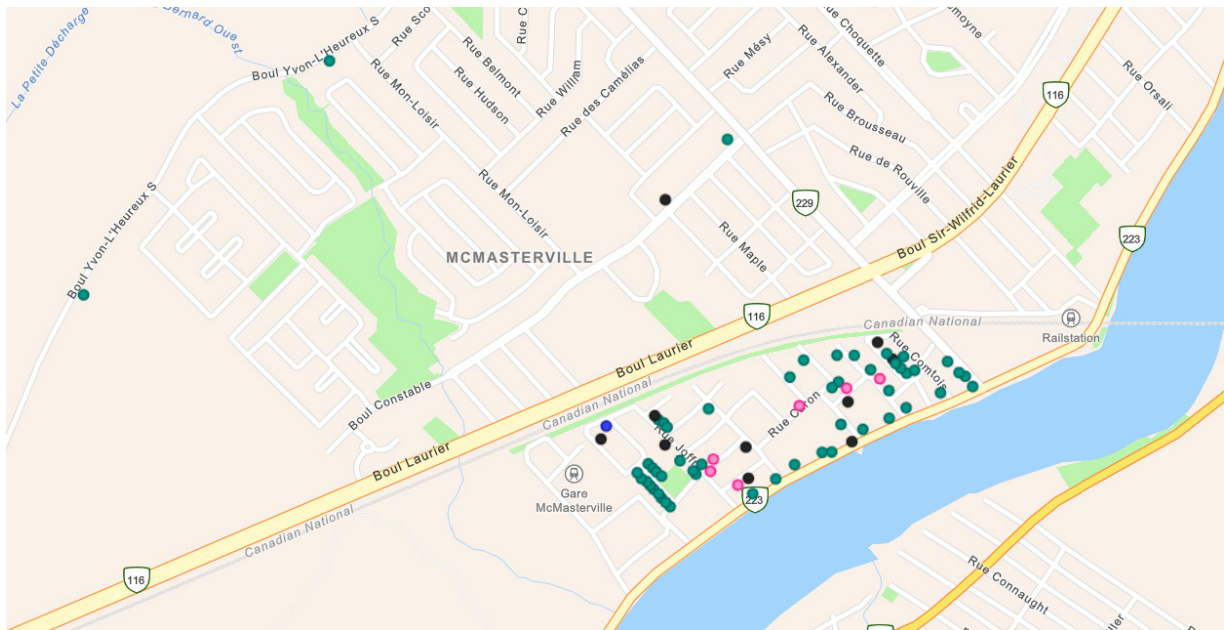
Les échelles ne sont pas les mêmes d'une image à l'autre, car le générateur de cartes est limité et les municipalités présentent des biens inventoriés sur des surfaces variables. À titre d'exemple, les municipalités de McMasterville et Otterburn Park, présentent davantage de bâtiments répertoriés dans

leurs noyaux villageois alors que les municipalités de Saint-Jean-Baptiste et Saint-Denis-sur-Richelieu présentent des bâtiments répertoriés davantage sur leurs rangs, car ce sont des municipalités principalement rurales. Les bâtiments situés aux abords de la rivière Richelieu sont majoritairement inscrits au répertoire vu leur ancienneté, leur qualité et leur historicité.

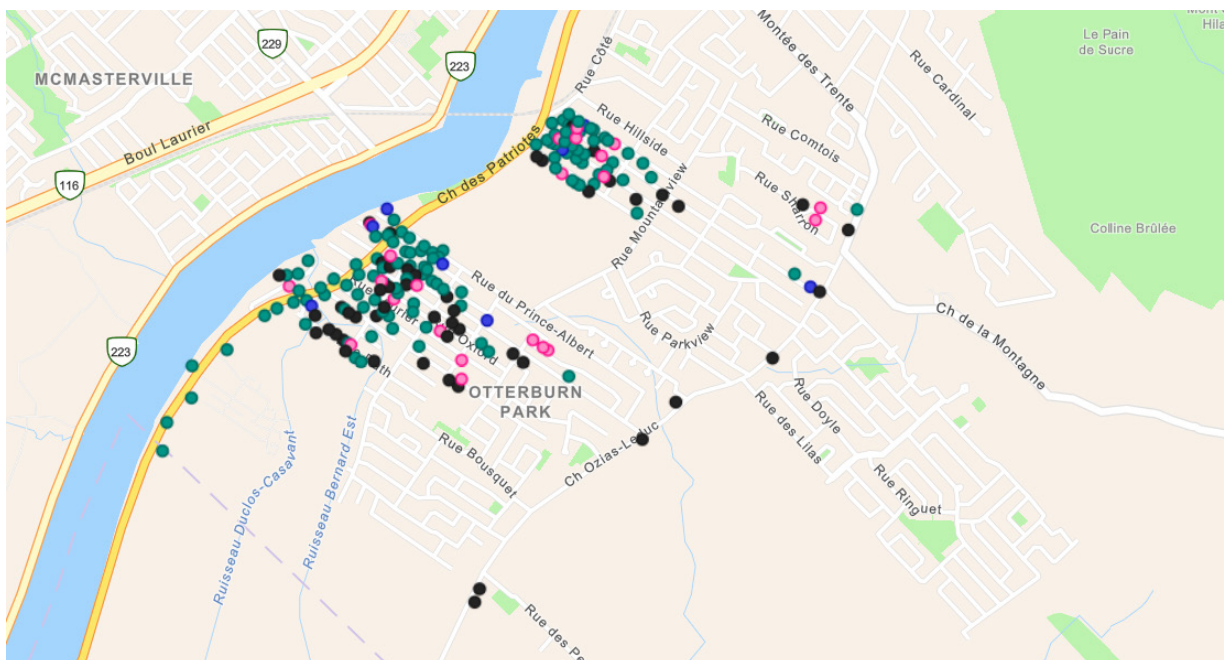
4.3 Répartition des éléments inventoriés

- Bâtiments retenus 2023
- Bâtiments démolis-méconnaissables
- Bâtiments retenus 2025
- Bâtiments non-retenus

4.3.1 McMasterville

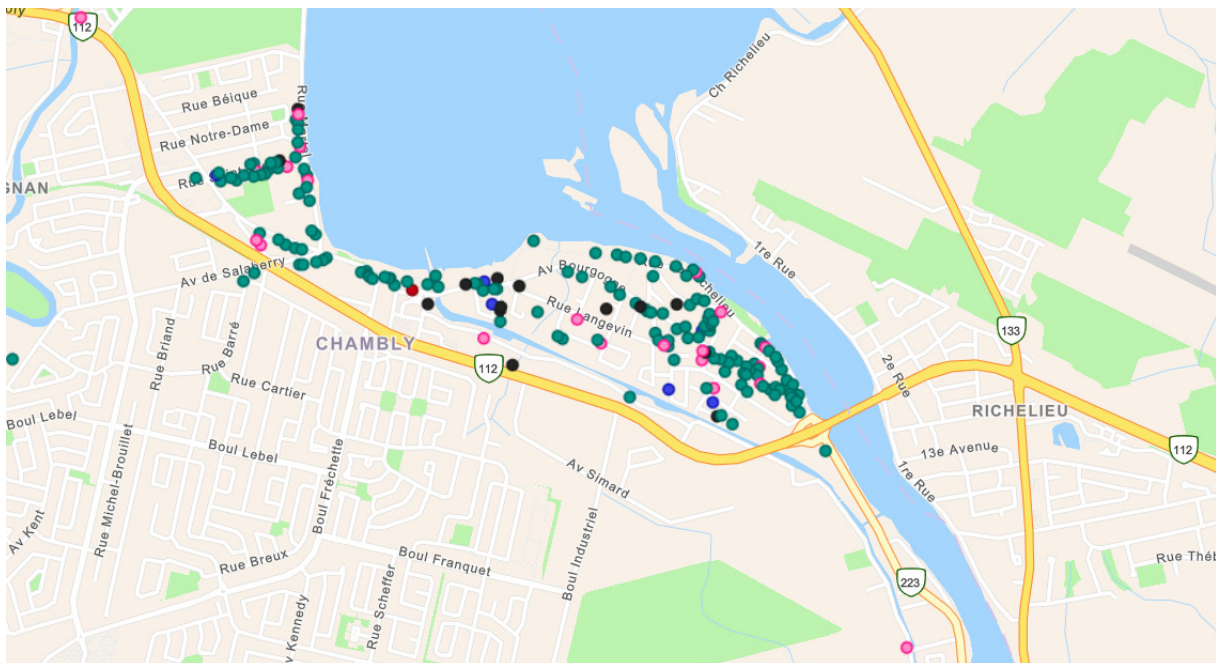


4.3.2 Otterburn Park

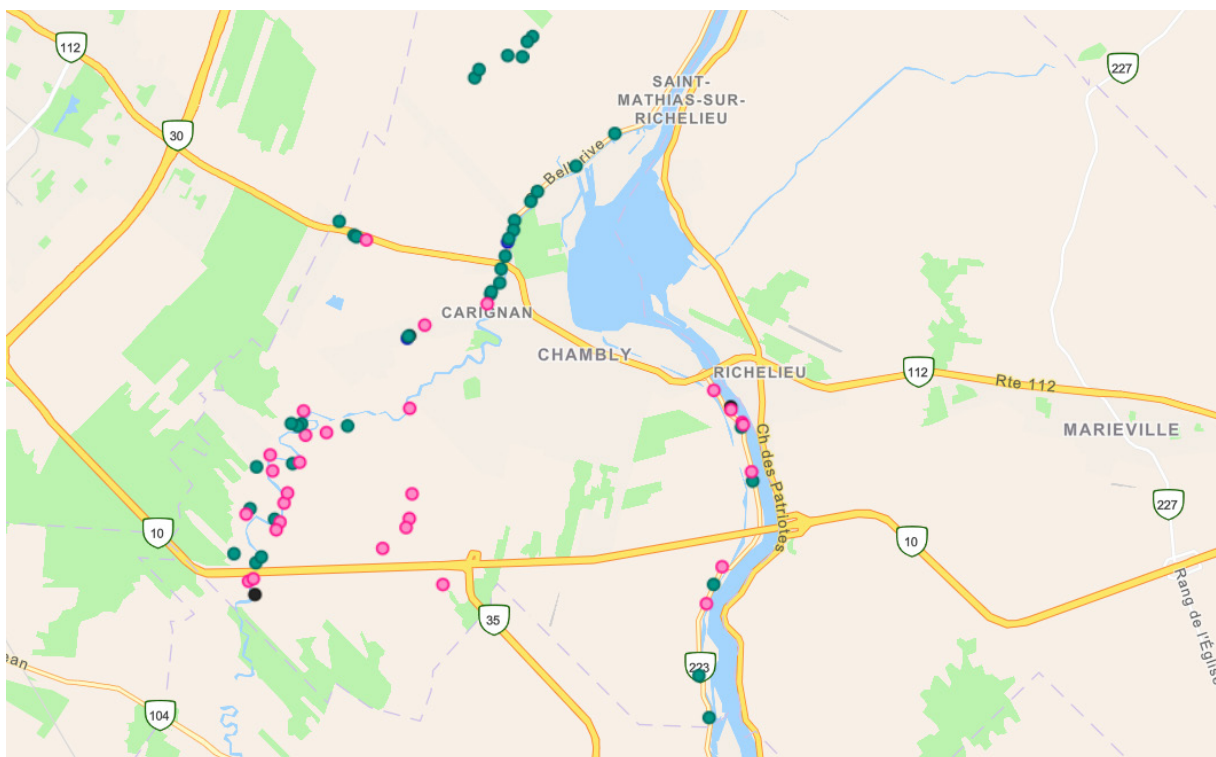


4.3.3 Chambly

- Bâtiments retenus 2023
- Bâtiments démolis-méconnaissables
- Bâtiments retenus 2025
- Bâtiments non-retenus

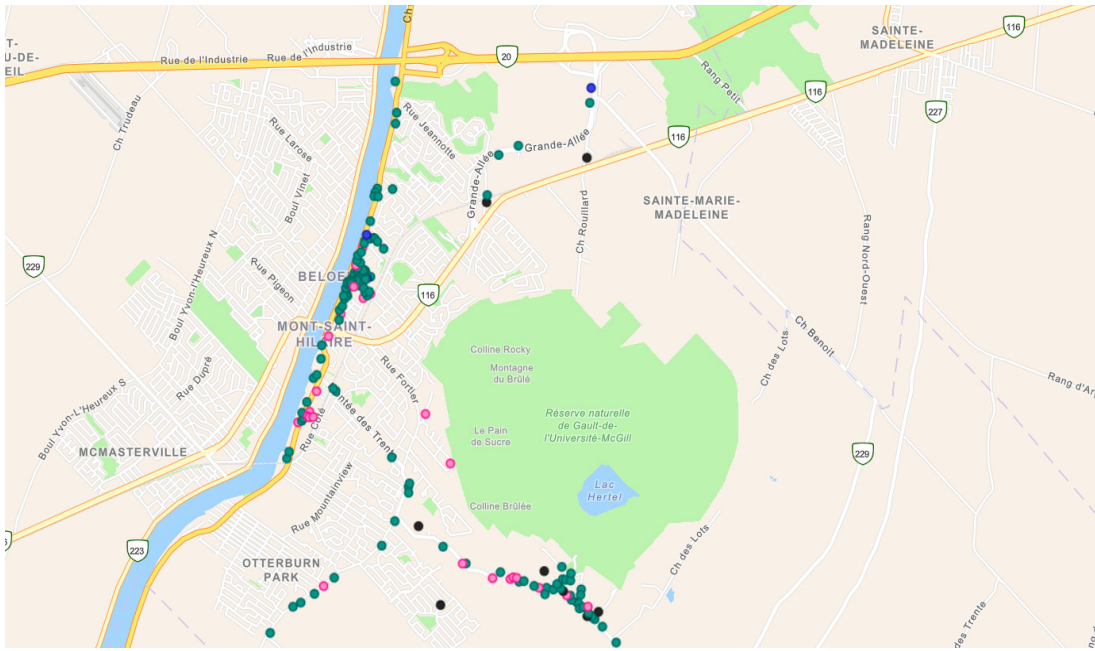


4.3.4 Carignan

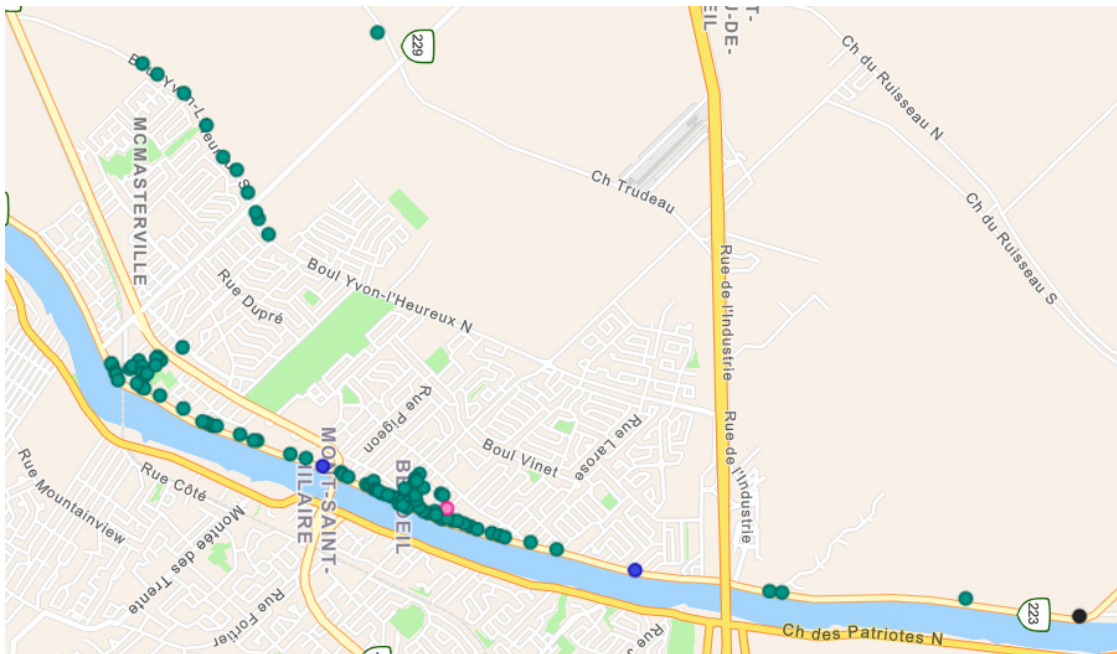


- Bâtiments retenus 2023
- Bâtiments démolis-méconnaissables
- Bâtiments retenus 2025
- Bâtiments non-retenus

4.3.5 Mont-Saint-Hilaire

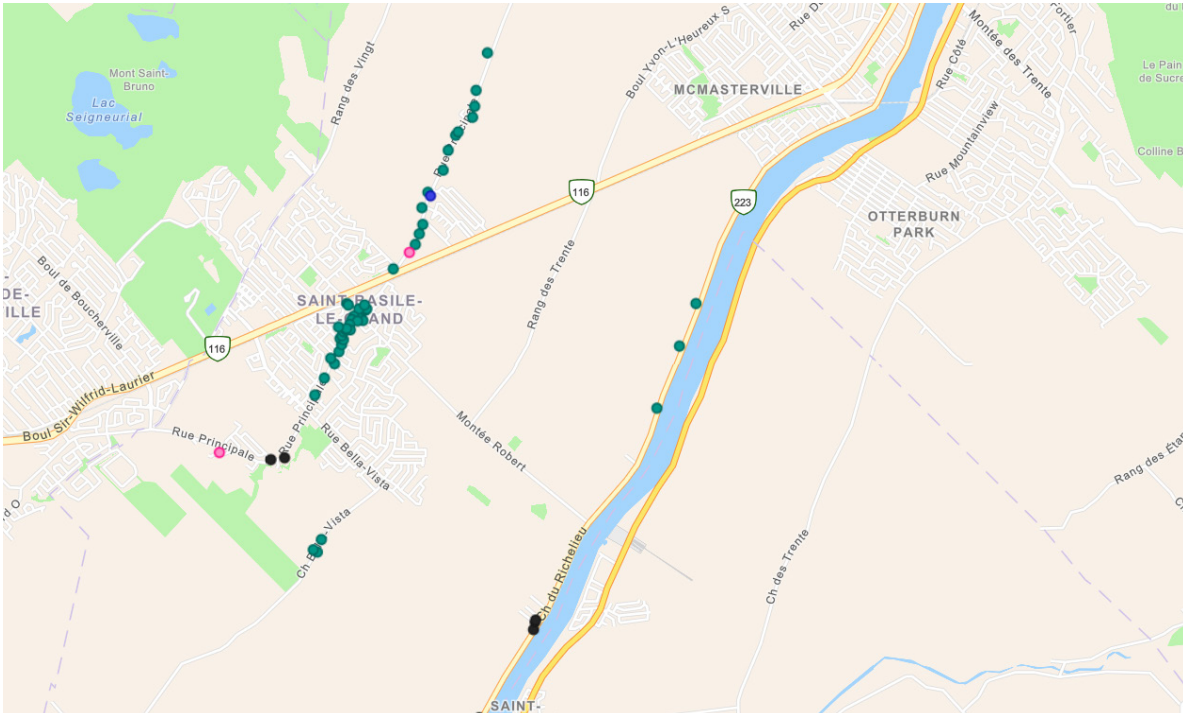


4.3.6 Beloeil

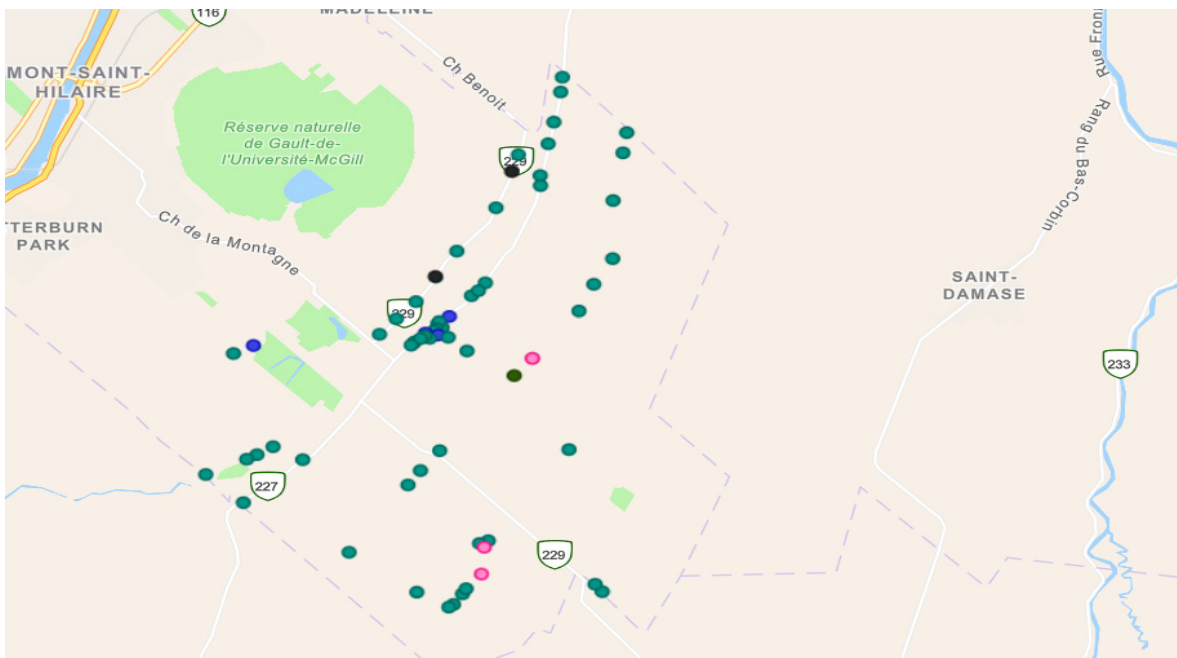


- Bâtiments retenus 2023
- Bâtiments démolis-méconnaissables
- Bâtiments retenus 2025
- Bâtiments non-retenus

4.3.7 Saint-Basile-le-Grand

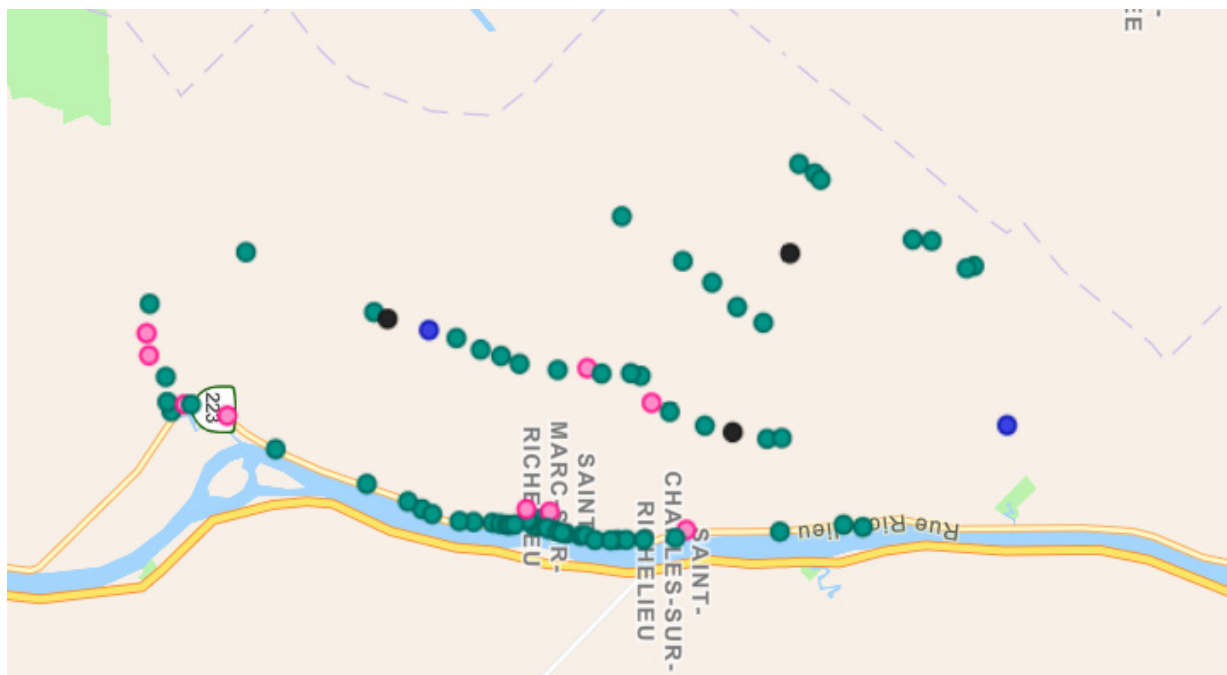


4.3.8 Saint-Jean-Baptiste

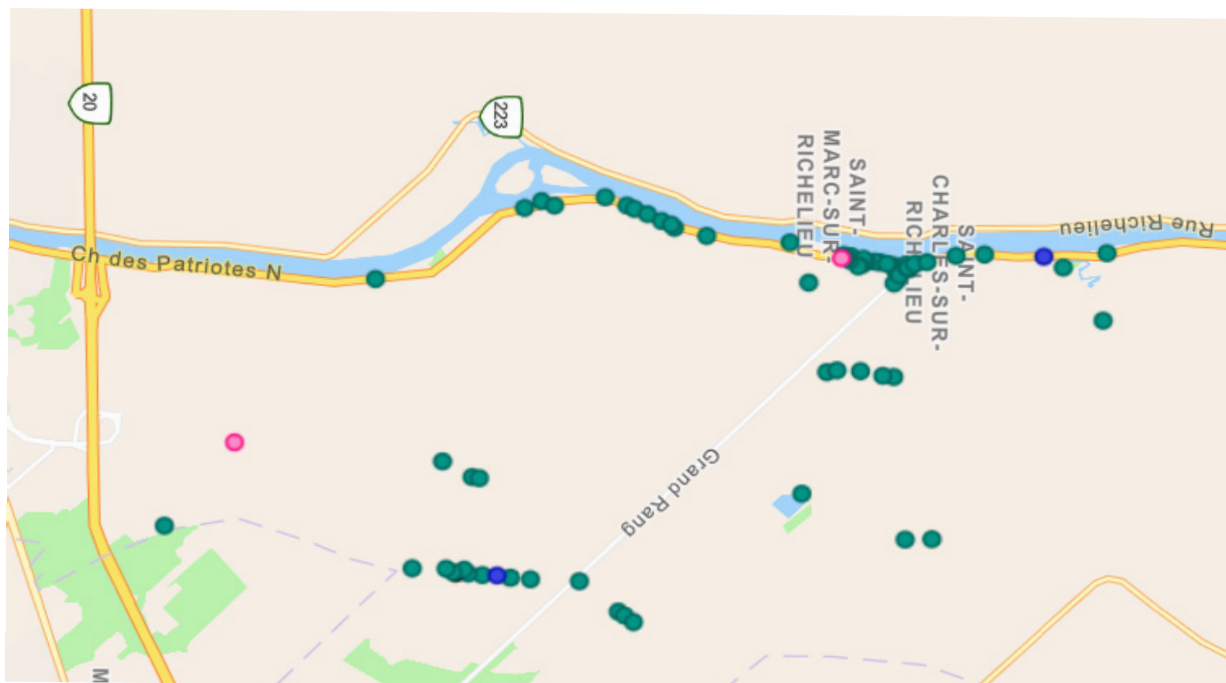


- Bâtiments retenus 2023
- Bâtiments démolis-méconnaissables
- Bâtiments retenus 2025
- Bâtiments non-retenus

4.3.9 Saint-Marc-sur-Richelieu

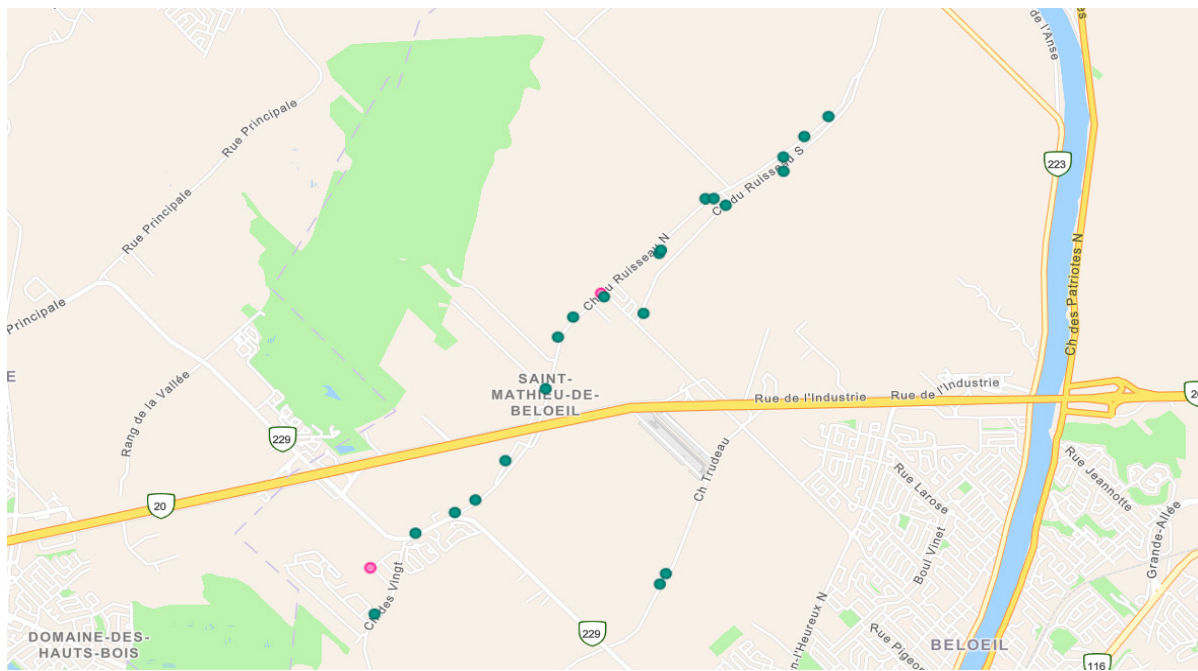


4.3.10 Saint-Charles-sur-Richelieu

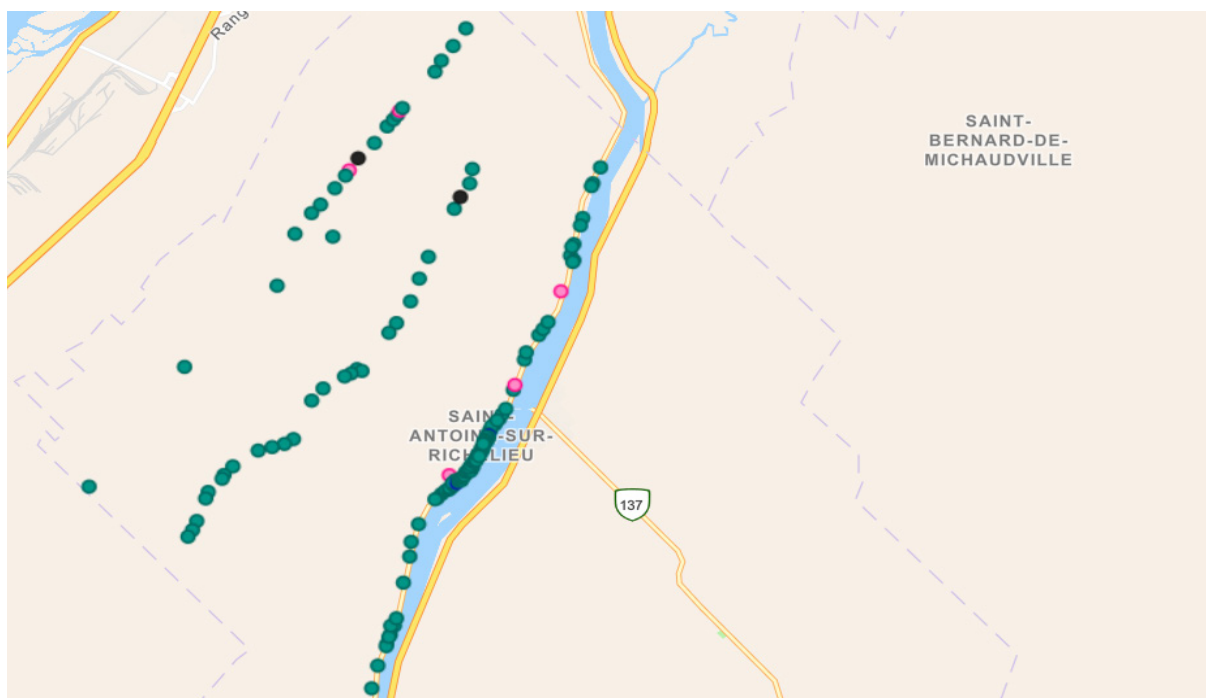


4.3.11 Saint-Mathieu-de-Beloeil

- Bâtiments retenus 2023
- Bâtiments démolis-méconnaissables
- Bâtiments retenus 2025
- Bâtiments non-retenus



4.3.12 Saint-Antoine-sur-Richelieu et Saint-Denis-sur-Richelieu



4.4 Informations générales répertoriées

Informations	Origine (à la construction)	Actuelle (2025)
Fonction résidentielle	1287	1242
Fonction institutionnelle	74	66
Fonction agricole	32	21
Fonction commerciale	11	33
Fonction industrielle	8	4
Fonction mixte	4	21
Informations	Oui	Non
Bâtiments centenaires	1083	370
Bâtiments avec statuts de protection	64	1310
Bâtiments qui constituent un symbole local	36	1282
Types de trames urbaines et modes d'implantation		
Rurale organique	514	
Rurale orthogonale	25	
Urbaine organique	315	
Urbaine orthogonale	473	
Urbaine radioconcentrique	22	
Implantation isolée	1381	
Implantation jumelée	8	
Implantation contiguë	4	

Synthèse

Selon les données recueillies au sein du présent inventaire de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, nous relevons que :

- La fonction résidentielle est prédominante avec un total de **1287** bâtiments originellement résidentiels, et **1242** ayant aujourd'hui conservé ou adopté cette fonction. En regard, l'inventaire de Bergeron Gagnon (2015) totalisait 863 bâtiments résidentiels d'intérêt ;
- Les bâtiments inventoriés sont majoritairement, soit **1083** bâtiments, centenaires, autrement dit ayant été construits avant 1923. En regard, l'inventaire de Bergeron Gagnon (2015) totalisait 558 bâtiments construits avant 1900 ;
- La grande majorité des bâtiments ne possède aucun statut de protection. Néanmoins, en regard de l'inventaire de Bergeron Gagnon (2015), le nombre de bâtiments doté d'un statut de protection a augmenté, passant d'une trentaine en 2015 à **64** en **2025**. Cette multiplication par deux du nombre de bâtiments protégés en moins de 10 ans témoigne d'une préoccupation grandissante des autorités à l'égard du patrimoine ;
- Les bâtiments sont principalement implantés au sein de trames rurales organiques (**514** bâtiments) et urbaines orthogonales (**473** bâtiments). Ces chiffres sont représentatifs du caractère rural du territoire, ponctué par plusieurs noyaux villageois. Pour cette même raison, parmi les **1305** bâtiments inventoriés (excluant les immeubles secondaires), **1291** sont implantés de manière isolée.

4.5 Occurrence des typologies résidentielles parmi les bâtiments retenus dans l'inventaire (excluant les fiches immeubles secondaires)

Typologie	Nombre	Ratio	Occurrence
Maison coloniale française	36	2,76%	Plutôt rare
Maison palladienne	6	0,46%	Très rare
Maison québécoise	157	12,03 %	Courante
Cottage à versants droits	307	23,52 %	Courante
Volume classique anglais	5	0,38 %	Très rare
Maison de style néogothique	11	0,84 %	Rare
Maison de style Second Empire	30	2,30 %	Plutôt rare
Maison de style néo-Queen Anne	9	0,69 %	Rare
Maison victorienne éclectique	11	0,84 %	Rare
Maison à façade sur mur-pignon	68	5,21 %	Plutôt rare
Maison à toit mansardé	119	9,12 %	Courante
Maison à plan en L	15	1,15 %	Rare
Maison lucarne-pignon	22	1,69 %	Plutôt rare
Maison cubique	87	6,67 %	Courante
Maison à toit plat	82	6,28 %	Courante
Boomtown	7	0,54 %	Très rare
Maison d'influence Arts and Crafts	34	2,61 %	Plutôt rare
Bungalow	52	3,98 %	Assez courante
Autres	108	8,28 %	Courante
Hors typologie	58	4,45 %	Assez courante

Synthèse

Selon les données recueillies au sein du présent inventaire de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, nous relevons que :

- La typologie largement dominante est celle du cottage à versants droits regroupant **307** bâtiments, soit **23,52 %** du total des biens inventoriés. Ces données sont quelque peu **supérieures** à celles fournies par l'inventaire de Bergeron Gagnon (2015) totalisant 269 « maisons à toit à deux versants droits d'inspiration néoclassique ». - La seconde typologie la plus représentée est celle de la maison québécoise totalisant **157** bâtiments, soit **12,03 %** du ratio total. Ce chiffre est nettement supérieur à celui de l'inventaire de Bergeron Gagnon (2015) totalisant 100 maisons traditionnelles québécoises d'intérêt. Nous avons considéré et ajouté environ **57 nouvelles maisons** québécoises d'intérêt lors de la mise à jour de l'inventaire ;

- La troisième typologie la plus courante est celle de la maison à toit mansardé totalisant **119** bâtiments d'intérêt, soit **9,12 %** du total des biens inventoriés. En regard, 120 bâtiments sont inscrits à l'inventaire de Bergeron Gagnon (2015). Ainsi, **1 bâtiment** précédemment inventorié pourrait ne pas avoir satisfait le critère de la pérennité en **2025** (trop largement modifiés ou démolis), mais il est plus probable qu'une certaine divergence et/ou erreur dans l'identification de la typologie contribuent également à expliquer cette différence, par exemple avec des maisons

de style Second Empire ou avec l'attribution d'une typologie à une fonction d'origine institutionnelle ou commerciale en 2015 alors que ce n'est pas le cas actuellement ;

- Parmi les typologies classifiées « courantes », nous relevons également les maisons cubiques au nombre de **87 (6,67 % du ratio total)** et les maisons à toit plat au nombre de **82 (6,28 % du ratio total)**. En regard, les chiffres de l'inventaire de Bergeron Gagnon (2015) varient modérément : 89 édifices cubiques (d'inspiration Four Square Style) et 67 édifices à toit plat. Ces typologies plus récentes (surtout à partir de la deuxième moitié du 19^e siècle) ont été moins affectées par l'ajout en 2023 d'une grande proportion de bâtiments construits avant 1870.

4.6 Éléments architecturaux répertoriés dans l'inventaire

Types de toiture	
À deux versants droits	651
À deux versants courbés	174
Mansardé	151
Pavillon	115
Plat	106
À quatre versants	50
Fausse mansarde	26
En demi-croupe	16
En croupe	12
Atypique	55
Matériaux de revêtement de toiture	
Tôle profilée	346
Tôle pincée	182
Tôle en plaque	55
Tôle à la canadienne	47
Tôle à baguette	37
Tôle embossée	5
Bardeaux de bois	36
Bardeaux d'asphalte	510
Multicouche	11
Non visible et autres	97



Toiture mansardée,
bardeaux de bois



Toiture fausse
mansarde, tôle en
plaque



Toiture à deux
versants courbés,
tôle pincée

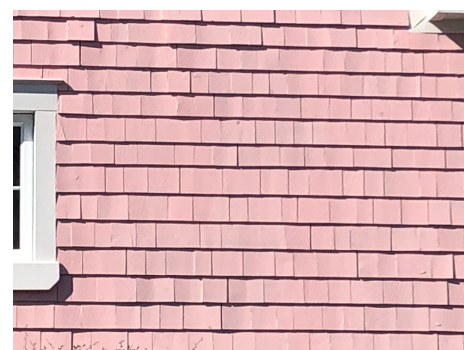


Toiture à deux
versants droits,
bardeaux d'asphalte

Types de revêtements	
Pierre	120
Brique	228
Crépis	75
Tôle	10
Bois : planches à clin	294
Bois : planches à feuillure ou à gorge	56
Bois : bardeaux de bois	40
Bois : planches verticales	43
Contemporain (fibrociment ou Maibec CanExel)	206
Vinyle	178
Fausse pierre	12
Bardeaux d'amiante	2
Aluminium	38
Papier brique	6
Béton	4
Matériau non traditionnel	101
Non relevé car non accessible	2
Blocs de béton	1
Enduit	1



Brique



Bardeaux de bois



Pierre



Crépis

Type de fenêtres	
Ouvertures jugées intègres	962
Ouvertures jugées modifiées	324
État des ouvertures N.A.	19
À battant	732
À carreaux	649
À guillotine	645
Fixes	146
À coulisse	99
Oeil de boeuf	24
À auvent	16
Matériaux	
Aluminium ou PVC	761
Bois	509
Non relevé car non accessible	10
Non traditionnel	137

*Les « ouvertures jugées intègres » signifient que les ouvertures semblent refléter les percements d'origine. Cela ne reflète pas une intégrité des fenêtres qui ont la plupart du temps été remplacées par des modèles contemporains en aluminium ou PVC. Cela vaut également pour les portes.



Fenêtre à carreaux



Fenêtre à battant

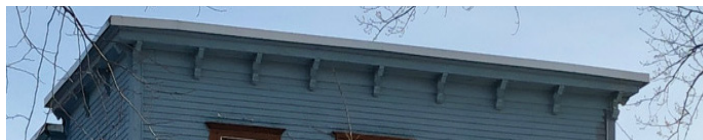


Oeil de boeuf



Fenêtres fixes

Type de portes	
Fenestrée	1098
À panneaux	298
Double et fenestrée	68
Pleine	55
Simple à carreaux	43
Double et pleine	29
Double à carreaux	12
Matériaux	
Aluminium ou PVC	692
Bois	626
Non relevé car non accessible	18



Éléments en saillie			
Galerie	884	Tourelle	24
Auvent	882	Larmier	24
Cheminée	710	Colonne	16
Perron	422	Clocher	12
Escalier	405	Lanternon	7
Balcon	208	Clocheton	6
Fronton	214	Débord de toit	10
Corniche	169	Hémicycle	2
Parapet	30	Girouette	2

Type d'ornements	
Ornements de fenêtre (général)	1083
Ornements de porte (général)	789
Planches de coin ou chaînage d'angle	550
Aisseliers ou ailerons	297
Retours de corniche	207
Cheminées habillées	141
Ornements de galerie	129
Ornements de revêtement	92
Volets ou faux volets	78
Lambrequins	58
Consoles ou corniches à consoles	13
Appliques	21
Corbeaux	10
Jeux de briques	9
Pilastres et piliers	9
Chevrons	6
Contrevents	8



Aisseliers, poteaux
ouvragés, volets,
jeu de briques



Cheminée habillée
et retour de
corniche



Lambrequins



Armoire

Synthèse

Selon les données recueillies au sein du présent inventaire de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, nous relevons que :

- En grande majorité, les bâtiments de l'inventaire sont coiffés d'une toiture à deux versants droits (651 biens inventoriés). Bien loin en seconde position se trouvent les toitures à deux versants courbés caractéristiques des maisons québécoises (au nombre de 174). Suivent les toitures mansardées (au nombre de 151), en pavillon (au nombre de 115) et plates (au nombre de 106), toutes trois représentatives du courant vernaculaire industriel. À noter que l'inventaire de Bergeron Gagnon (2015) n'émet pas de statistiques quant aux types de toiture ;

- Force est de constater qu'un grand nombre de bâtiments inventoriés ont perdu leur revêtement de toiture de facture ancienne ou de type traditionnel au profit du bardeau d'asphalte (510 bâtiments d'intérêt concernés). Cependant, la tôle demeure le matériau le plus fréquent (664 bâtiments) même si pour une grande partie il s'agit de tôle profilée (346 bâtiments). Il subsiste tout de même un nombre élevé de toiture de facture plus traditionnelle en tôle pincée (182 bâtiments), en plaque (55 bâtiments), à la canadienne (47 bâtiments) et à baguette (37 bâtiments). En regard, l'inventaire de Bergeron Gagnon (2015) relève « au moins quelque 250 spécimens » avec une « toiture de facture ancienne ou de type traditionnel » en tôle ;

- Les revêtements de murs extérieurs de facture ancienne ou de type traditionnel sont majoritaires : planche à clin (294 bâtiments), brique (228 bâtiments) et, dans une moindre mesure, pierre (120 bâtiments). À noter cependant, l'usage relativement fréquent de matériaux contemporains non-traditionnels tels le fibrociment (206 bâtiments) et le vinyle (178 bâtiments). L'inventaire de Bergeron Gagnon (2015) recense 357 bâtiments revêtus de bois. En regard, la mise à jour de 2023-2025 en totalise 434, toutes particularités confondues (planches à clin, à feuillure ou à gorge, bardeaux de bois et planches verticales) ;

- Parmi l'ensemble des ouvertures, une grande majorité (962 bâtiments) est jugée intègre, autrement dit ayant conservé son emplacement et ses dimensions d'origine. Selon notre observation, l'usage répandu de matériaux contemporains tels l'aluminium ou le PVC (761 bâtiments) n'impacte pas l'intégrité des ouvertures puisqu'elles peuvent être remplacées par des fenêtres de facture plus traditionnelle. Pour autant, le bois demeure très présent

(509 bâtiments). En outre, la fenêtre à battant est le type le plus fréquent (présente sur 732 bâtiments), suivie par la fenêtre à carreaux (649 bâtiments) et à guillotine (645 bâtiments). L'inventaire de Bergeron Gagnon (2015) n'émet pas de statistiques quant aux types de fenêtres ;

- Les portes sont, pour la grande majorité, fenestrées, au moins en partie (1098 bâtiments), en aluminium ou PVC (692 bâtiments) ou en bois (626 bâtiments) à part quasi égale. En regard, l'inventaire de Bergeron Gagnon (2015) n'émet pas de statistiques quant aux types de portes, mais relève néanmoins la présence de plusieurs portes traditionnelles et la porte en menuiserie d'assemblage comme modèle le plus usuel ;

05 Typologies architecturales

5.1 Rappels et définitions

5.2 Typologies

...

5.22 Typologies



5.1 Rappels et définitions

5.1.1 Définition de courant architectural

Un courant architectural regroupe des styles et des typologies d'une période temporelle qui partagent un même esprit. Les bâtiments possèdent une apparence provenant d'influences extérieures diverses, dans notre cas : française, anglaise et américaine.

5.1.2 Définition de style architectural

Le style architectural se définit par le vocabulaire formel architectural qui est regroupé sous des caractéristiques propres et reconnaissables par leur esthétique.

5.1.3 Définition de typologie

Une typologie réfère aux caractéristiques matérielles et à la forme d'un bâtiment. On caractérise les typologies par le biais de la volumétrie, la forme de la toiture, l'ordonnance des ouvertures, les matériaux, les éléments architecturaux et l'implantation. Ces caractéristiques physiques communes créent une catégorie spécifique à laquelle on peut attribuer une typologie.

Le titre des fiches présentées dans les pages qui suivent reflètent la typologie à laquelle appartiennent les bâtiments présentés.

5.1.4 Complément d'information

« Un type architectural n'est pas la même chose qu'un style architectural. Un style architectural renvoie à un ensemble d'éléments caractérisant une architecture et est généralement associé à une époque particulière de l'histoire de l'architecture. Quant au type architectural, il fait davantage référence à la forme des immeubles ainsi qu'à ses caractéristiques matérielles. On s'intéresse entre autres à la volumétrie du bâtiment, aux matériaux, à la forme de la toiture, à l'organisation de la façade ainsi qu'à la présence de certains éléments architecturaux. L'implantation d'un immeuble peut également être prise en compte dans la définition d'un type architectural.

Ainsi, les types architecturaux peuvent être définis en tenant compte, notamment, des caractéristiques des éléments suivants :

- Volumétrie (gabarit) ;
- Forme de la toiture ;
- Ordonnement des ouvertures ;
- Matériaux ;
- Éléments architecturaux ;
- Implantation. »¹

1 Ministère de la Culture et des Communications. Glossaire : vocabulaire de l'architecture québécoise, 2015. www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/patrimoine/Glossaire_vocabulaire-architecture-quebecoise.pdf.)

5.2 Maison coloniale française



↑ 569, rue Richelieu. Saint-Marc-sur-Richelieu.

Époque : Régime français 17e-18e siècle

Courant : Colonial français

Style : Classicisme régional français

Les maisons issues de la période de la colonisation française sont les premières typologies résidentielles que l'on retrouve au Québec et se concentrent majoritairement dans la vallée du Saint-Laurent. Cette typologie est héritière des modes de constructions françaises, alors que les colons, qui proviennent essentiellement de la Normandie et de la région de La Rochelle, apportent avec eux leurs techniques et savoir-faire. Il s'agit de constructions rurales et villageoises, basées sur l'harmonie d'ensemble, dont l'influence classique française reste plutôt générale.

Cette maison s'adapte rapidement aux impératifs du climat québécois alors que l'on troque les toits initialement de chaume pour des toitures de bardeaux de bois. Les maisons sont généralement construites en bois, en pièce-sur-pièce ou en rondins assemblés en coulisse et parfois de pierre à moellons. Or, il reste très peu de maisons issues du 17e siècle et du début du 18e siècle sur le territoire québécois et elles sont difficiles à identifier, car elles ont pour la plupart subi les aléas du temps ainsi que des modifications à travers le temps. La maison française est reconnaissable grâce à sa forme rectangulaire et son toit à deux versants pentus. Bien que ce type de maison présente plusieurs variantes, sa particularité demeure une toiture droite et sans débord. Son volume peut être imposant ou modeste et le fenestrage est généralement restreint et distribué irrégulièrement.

Cette typologie est aujourd'hui plutôt rare à l'échelle de la MRC. Certaines maisons présentes dans l'inventaire ont été mises dans cette catégorie en raison de leurs dates de construction, mais leurs caractéristiques s'apparentent davantage à une maison de transition, entre le colonial français et la maison québécoise. Nous nous sommes fiés à la date de construction pour placer les maisons sous le courant et la typologie coloniale française.

Caractéristiques architecturales dominantes	
Volumétrie	<ul style="list-style-type: none"> • Plan rectangulaire allongé • Maison basse et trapue • Absence de cave et dégagement hors sol faible • Présence d'une ou de deux cheminées
Forme de la toiture	<ul style="list-style-type: none"> • Toit à deux versants droits et au toit pentu
Ordonnance des ouvertures	<ul style="list-style-type: none"> • Fenêtres à battant avec petits ou grands carreaux • Faible fenestration, répartition plutôt asymétrique des ouvertures, généralement seulement trois fenêtres en façade • Présence occasionnelle de lucarnes
Matériaux	<ul style="list-style-type: none"> • Pièce-sur-pièce et assemblage en coulisse • Maçonnerie de moellons, parfois recouverte de crépis • Toiture en bardeaux de cèdre
Éléments architecturaux	<ul style="list-style-type: none"> • Ornementation très sobre, seulement autour des ouvertures
Observations supplémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Présence possible de quatre versants de toit • Présence possible d'un égout situé au bas versant du toit, causé par la présence d'un coyau

5.3 Maison palladienne



↑ 18, rue de Richelieu. Chambly.

Époque : Régime britannique 1790 à 1830

Courant : Néoclassique

Style : Palladien

Avec la conquête anglaise, le Québec est replongé dans une époque coloniale et l'architecture qui en découle est de style britannique, avec comme première manifestation, le style palladien.

De nouvelles technologies - telles que le moulin à scie - et de nouveaux savoir-faire venus d'Angleterre modifient le mode de construction local et changent le bâtiment, désormais simplifié, allégé et plus économique. Apparaissent la pierre taillée, le chaînage d'angle et le recours à la brique comme matériau de parement. À partir de 1860, on cesse de construire en pierre, et l'on se tourne presque essentiellement vers le bois et la brique.

Le style palladien est la première manifestation du style anglais, mais on ne retrouve dans le bâti vernaculaire que les principes essentiels de celui-ci : l'ordonnance des ouvertures, l'arc cintré, le chaînage d'angle, une symétrie, une hauteur et un toit à pente faible.

Caractéristiques architecturales dominantes	
Volumétrie	<ul style="list-style-type: none"> • Plan rectangulaire, presque carré • Solage exhaussé • Avant-corps central coiffé d'un fronton triangulaire
Forme de la toiture	<ul style="list-style-type: none"> • Toit à croupes basses, corniche simple
Ordonnance des ouvertures	<ul style="list-style-type: none"> • Fenêtres à battant avec petits carreaux ou grands carreaux • Répartition symétrique des ouvertures
Matériaux	<ul style="list-style-type: none"> • Maçonnerie de pierre • Chaînage de pierre aux angles
Éléments architecturaux	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'un portique et d'une grande fenêtre palladienne (vénitienne) dans le cas de manoirs cossus
Observations supplémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Certains bâtiments vernaculaires industriels, construits plus tard au 20^e siècle, s'inspirent des caractéristiques stylistiques du palladien.

5.4 Maison québécoise



↑ 149, chemin des Patriotes. Saint-Charles-sur-Richelieu.

Époque : Régime britannique 1790 à 1830

Courant : Néoclassique

Style : Néoclassicisme

À partir du milieu du 19^e siècle, la grande majorité des constructions au Québec prennent la forme du cottage à deux versants, auquel s'ajoutent souvent des lucarnes et deux cheminées. Il s'agit d'un modèle commun qui met de l'avant le bois : le mur de pièces, les colombages, les planches horizontales ou verticales et une ferme de toit comprenant deux chevrons arbalétriers avec des versants du toit en bardeaux de bois. Le cottage à deux versants est un peu l'héritier du style palladien, qu'on observe dans l'organisation symétrique de sa façade et par le rehaussement du solage. Une spécificité de la maison québécoise se situe au niveau de ses avant-toits courbés, que l'on associe aux influences du pittoresque anglais, d'où le surnom de «cottage rustique» également affublé à la maison dite classique québécoise.

Caractéristiques architecturales dominantes	
Volumétrie	<ul style="list-style-type: none"> • Plan rectangulaire allongé, faible hauteur • Un niveau d'occupation en plus des combles • Solage rehaussé
Forme de la toiture	<ul style="list-style-type: none"> • Toit à deux versants à avant-toit courbé
Ordonnance des ouvertures	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution symétrique des ouvertures • Porte généralement centrale • Fenêtres à double battant à carreaux
Matériaux	<ul style="list-style-type: none"> • Murs en pièce-sur-pièce ou en colombage • Revêtement de planches de bois ou d'une maçonnerie de pierre à moellons • Toit en bardeaux de bois ou en tôle
Éléments architecturaux	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de cheminées et de lucarnes (parfois) • Cheminée au niveau du prolongement du mur pignon • Présence de galerie à l'avant
Observations supplémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Possède plusieurs appellations : maison québécoise, maison canadienne, cottage rustique, cottage à deux versants, maison vernaculaire, maison d'esprit néoclassique

5.5 Cottage à versants droits



↑ 1126, rue Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Époque : Régime britannique 19e jusqu'au début du 20e siècle

Courant : Néoclassique

Style : Néoclassicisme

Une typologie découlant de la maison québécoise est le cottage à versants droits, qui présente une forme au sol davantage carrée que rectangulaire, un volume plus haut et une structure qui rend le demi-étage des combles plus spacieux.

Yves Laframboise explique la séquence d'évolution dans son livre comme suit :

1815-1820 : Prolongement du versant avant et des versants de toit ;

1820-1830 : Prolongement avant et arrière des versants de toit. Ajout de pilastre classique aux coins du bâtiment, reliés à l'avant-toit ;

1840-1850 : Disparition de l'avant-toit courbé au profit d'un avant-toit droit avec ou sans retour de corniche, issu du néoclassicisme et du courant néogrec.

Caractéristiques architecturales dominantes	
Volumétrie	<ul style="list-style-type: none"> Plan rectangulaire, de petite taille Généralement un rez-de-chaussée, des combles et une cave
Forme de la toiture	<ul style="list-style-type: none"> Toit à deux versants Pente du toit droite, disparition de l'avant-toit courbé Présence d'une avancée de toit distincte de la toiture, au-delà du nu du mur, au-dessus de la galerie
Ordonnance des ouvertures	<ul style="list-style-type: none"> Présence d'une ou de plusieurs lucarnes Distribution symétrique des ouvertures en façade
Matériaux	<ul style="list-style-type: none"> Clin de bois, pierre, brique (aujourd'hui souvent remplacé par du fibrociment ou du vinyle)
Éléments architecturaux	<ul style="list-style-type: none"> Généralement simplifié Chaînage d'angle (parfois) Ajout d'une annexe latérale, cuisine d'été Présence de galerie (parfois)
Observations supplémentaires	<ul style="list-style-type: none"> Parfois absence de lucarne

5.6 Volume classique anglais



↑ 411, chemin Moulins. Mont-Saint-Hilaire.

Époque : Régime britannique fin du 18^e et 19^e siècle

Courant : Néoclassique

Style : Géorgien

Le volume classique anglais se distingue par sa hauteur plus importante, la rigueur de sa composition et sa grande symétrie. Il s'agit d'un gabarit plus imposant qui se démarque des autres constructions plus basses et allongées. C'est une typologie que l'on retrouve davantage en Ontario, mais qui aura une certaine popularité au Québec et revêtira plusieurs styles. Dans la MRC de La Vallée-du-Richelieu, on retrouve quelques-uns de ces spécimens.

Caractéristiques architecturales dominantes	
Volumétrie	<ul style="list-style-type: none"> • Plan rectangulaire allongé, deux ou trois étages • Présence de cheminées aux deux extrémités
Forme de la toiture	<ul style="list-style-type: none"> • Toit à deux versants à pente moyenne ou faible
Ordonnance des ouvertures	<ul style="list-style-type: none"> • Ordonnance, symétrie et sobriété dans les compositions et la distribution des ouvertures • Porte généralement centrale • Répartition symétrique des ouvertures • Fenêtres à guillotine • Fenêtres géorgiennes (parfois)
Matériaux	<ul style="list-style-type: none"> • Murs en maçonnerie de pierre de taille ou en brique rouge • Chaînage de pierre aux angles • Toit en tôle
Éléments architecturaux	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'ordre architectural autour des ouvertures • Entrée principale soulignée par un porche ou un portail
Observations supplémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • N.A.

5.7 Maison de style néogothique



↑ 1086, rue Richelieu. Belloil.

Époque : Régime britannique 1830 à 1860

Courant : Romantique victorien

Style : Néogothique

Les styles romantiques sont le résultat de grands bouleversements esthétiques qui ont lieu à la fois en Europe et en Amérique. L'esthétisme n'est plus seulement associé au classicisme et aux formes de l'antiquité, mais puise dans les formes d'un passé récent. L'avènement des catalogues imprimés donne accès à plusieurs illustrations de composantes architecturales, qui mettent de l'avant des détails d'ornementation issus du gothique ou de la renaissance italienne. Un peu plus tard, on voit se populariser les éléments d'ornementation liés au courant Second Empire et au néo-Queen Anne. Dans l'architecture vernaculaire des campagnes, on ne garde que certains éléments stylistiques de ces courants, qu'on emprunte aux monuments.

Il s'agit du premier style romantique victorien à voir le jour en Amérique, inspiré du Moyen-Âge européen. Il ne sera pas le plus populaire au Québec, bien qu'il plaise surtout à une clientèle anglo-saxonne. Dans l'architecture vernaculaire, ce style s'exprime par le recours à de nouvelles formes ornementales, soit les grandes lucarnes-pignon, les arcs en ogive, les pinacles, les motifs de bois découpés bordant les corniches, les grosses moulures, les crénelages et les rosaces. Sa forme prédominante dans les campagnes est le cottage à un étage et demi, avec toit à deux versants qui comprend en façade une grande lucarne-pignon.

Caractéristiques architecturales dominantes	
Volumétrie	<ul style="list-style-type: none"> • Plan irrégulier, souvent en « L », à un étage et demi ou deux étages • Galerie couverte
Forme de la toiture	<ul style="list-style-type: none"> • Toit à deux versants et présence d'une très grande lucarne-pignon
Ordonnance des ouvertures	<ul style="list-style-type: none"> • Modèles symétriques et modèles asymétriques • Fenêtres à battant, à guillotine • Ouvertures surmontées d'arc d'ogive
Matériaux	<ul style="list-style-type: none"> • Brique, bois ou pierre • Éléments architecturaux élaborés : pinacle, motifs de bois découpé sur la corniche, lambrequins, grosse moulure en boudin, crénelage, épi et rosace. • Toit en tôle
Éléments architecturaux	<ul style="list-style-type: none"> • Baies en saillie • Entrée surmontée d'une balustrade
Observations supplémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • La maison à pignon central (voir fiche plus loin) est une typologie typiquement néogothique qui va inspirer les modèles vernaculaires industriels construits plus tard.

5.8 Maison de style néo-Queen Anne



↑ 611, chemin des Patriotes. Saint-Denis-sur-Richelieu.

Époque : 1875 à 1910

Courant : Romantique victorien

Style : Néo-Queen Anne

Les bâtiments d'inspiration néo-Queen Anne sont ceux qui affichent pour la première fois la quintessence du victorien. Ce style doit son nom à la reine d'Angleterre, Anne Stuart, qui régna entre 1702 et 1714. C'est l'architecte anglais Richard Norman Shaw qui le popularise dans une nouvelle recherche stylistique applicable aux cottages ruraux dans la moitié du 19^e siècle. Ce style se manifeste par la présence d'éléments tels que les pignons, les tours, l'utilisation de la planche de bois et du bardeau. On recherche un effet ornemental, mais simple. Ce style caractérise le faste de la villégiature et est couramment emprunté pour la construction de manoirs, d'hôtels et de grandes résidences privées. Il sera popularisé au Québec fin 19^e et début 20^e siècle.

Caractéristiques architecturales dominantes	
Volumétrie	<ul style="list-style-type: none"> • Plan irrégulier, carré avec ajouts de plusieurs avant-corps • Deux ou trois étages • Volumes très articulés, nombreuses saillies et avancées
Forme de la toiture	<ul style="list-style-type: none"> • Toiture à forme irrégulière avec pignons, tours d'angle, toits coniques
Ordonnance des ouvertures	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution asymétrique des ouvertures • Fenêtres à guillotine
Matériaux	<ul style="list-style-type: none"> • Colompage recouvert de planches de bois • Bardeaux décoratifs • Toit en tôle ou à ardoise
Éléments architecturaux	<ul style="list-style-type: none"> • Galerie couverte, porche et véranda • Bois découpé, travail des corniches • Couleurs foncées qui apparaissent à la fin du 19e siècle • Bardeaux décoratifs texturés
Observations supplémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • N.A.

5.9 Maison victorienne éclectique



↑ 100, chemin des Patriotes nord, Saint-Denis-sur-Richelieu.

Époque : Fin 19e et début 20e siècle

Courant : Romantique victorien

Style : Éclectisme victorien

La période victorienne, qui s'étend de 1837 jusqu'au début du 20e siècle, aboutit à un mélange de styles très éclectiques, que l'on nomme l'éclectisme victorien. À cette époque, les architectes et les entrepreneurs maîtrisent les différents courants romantiques et n'hésitent pas à créer des compositions architecturales qui marient les éléments classiques, gothiques, Queen-Anne, le tout sur un même bâtiment. On le retrouve au Québec majoritairement dans l'architecture religieuse, mais aussi en région rurale et villageoise à partir de la deuxième moitié du 19e siècle.

Caractéristiques architecturales dominantes	
Volumétrie	<ul style="list-style-type: none">• Complexité des volumes et des formes• Deux ou trois étages
Forme de la toiture	<ul style="list-style-type: none">• Toiture conique, toiture à deux versants, toiture brisée
Ordonnance des ouvertures	<ul style="list-style-type: none">• Distribution asymétrique des ouvertures• Matériaux préfabriqués pour les portes et fenêtres
Matériaux	<ul style="list-style-type: none">• Clin ou bardeau de bois, pierre de taille, brique rouge• Toit en tôle ou en bardeaux de bois
Éléments architecturaux	<ul style="list-style-type: none">• Ornementation géométrique, large corniche, bois découpé, galerie avec balustrade baroque
Observations supplémentaires	<ul style="list-style-type: none">• N.A.

5.10 Maison à façade sur mur-pignon



↑ 290, chemin des Patriotes sud, Saint-Denis-sur-Richelieu.

Époque : 19e et début 20e

Courant : Vernaculaire industriel

Style : Inspiration néogrecque

La maison à façade sur mur-pignon, d'inspiration néogrecque très simplifiée, se retrouve de manière courante dans la MRC de La Vallée-du-Richelieu. Il s'agit d'une maison différente des maisons à versants droits ou québécoises. En effet, elle se distingue par sa façade principale constituée par le mur le plus étroit du bâtiment qui est appelé le mur-pignon. Certains architectes classiques se sont épris du style emprunté aux temples grecs et ramènent la notion de grand fronton à l'avant. Ce style sera très populaire en Nouvelle-Angleterre dans les années 1830-1840 et le courant migrera dans le sud du Québec. L'élément phare de cette typologie est le retour de corniches en façade.

Caractéristiques architecturales dominantes	
Volumétrie	<ul style="list-style-type: none">• Plan rectangulaire allongé
Forme de la toiture	<ul style="list-style-type: none">• Toit à deux versants à pente moyenne• Retour de corniche sur la façade en mur-pignon
Ordonnance des ouvertures	<ul style="list-style-type: none">• Fenêtres à guillotine ou à carreaux• Disposition asymétrique de la porte d'entrée
Matériaux	<ul style="list-style-type: none">• Clin de bois ou brique rouge (maintenant vinyle ou fibrociment)
Éléments architecturaux	<ul style="list-style-type: none">• Version vernaculaire simple la plupart du temps• Remplacement de beaucoup de matériaux la plupart du temps
Observations supplémentaires	<ul style="list-style-type: none">• N.A.

5.11 Maison à toit mansardé



↑ 1043, chemin du Rivage. Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Époque : 1855 à 1900

Courant : Vernaculaire industriel

Style : Second Empire

« La maison à toit mansardé est la version populaire et modeste de l'architecture résidentielle bourgeoise de style Second Empire. Elle est apparue au Québec vers la fin des années 1860 et a ensuite été largement popularisée au point de devenir la deuxième typologie la plus représentée en milieu rural. Dotée d'une élégante toiture composée d'un terrasson (partie supérieure à pente douce) et d'un brisis (partie inférieure à pente abrupte), cette caractéristique principale de la maison à mansarde permet de dégager les combles afin de les rendre entièrement habitables. C'est d'ailleurs ce qui poussa à l'époque de nombreux propriétaires de maisons avec un toit à deux versants à le remplacer par une toiture mansardée. Deux types de mansardes ont été recensées dans la province : la mansarde carrée à quatre versants ainsi que la mansarde rectangulaire surmontée d'un toit à deux brisis. Qu'elle soit d'un type ou de l'autre, la mansarde est dotée de lucarnes à pignons dans ses brisis. Le corps de logis de cette maison est rectangulaire à deux étages et est peu exhaussé du sol. Sa charpente est fabriquée à l'aide de madriers de bois. Ses murs extérieurs sont revêtus de brique ou d'un parement de planches de bois. De manière générale, la composition de la façade est symétrique et elle est dotée d'une galerie couverte. Généralement, son ornementation est sobre. Parfois, c'est toutefois le contraire ; l'extérieur est alors décoré d'une grande variété de boiseries autour des lucarnes, de chambranles, de corniches localisées sous le brisis, de frontons, planches cornières, le tout dans une large variété de formes, couleurs et détails. »¹

1 Chiasson, Christian. 1984. « Inventaire et classification du patrimoine architectural de la municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry ». M.R.C. De Beauharnois-Salaberry. Ministère des Affaires culturelles. 1979. « Inventaire des biens culturels de Beauharnois ».

Caractéristiques architecturales dominantes	
Volumétrie	<ul style="list-style-type: none"> • Plan rectangulaire allongé • Deux étages • Grande galerie couverte
Forme de la toiture	<ul style="list-style-type: none"> • Toiture brisée sur deux eaux, dite à mansarde
Ordonnance des ouvertures	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de lucarnes • Fenêtres à guillotine, présence de carreaux • Symétrie générale
Matériaux	<ul style="list-style-type: none"> • Clin de bois, pierre, brique • Toit en tôle pincée, tôle profilée
Éléments architecturaux	<ul style="list-style-type: none"> • Simplification stylistique, peu d'ornementation
Observations supplémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Version bourgeoise avec plan carré et toiture mansardée carrée (rare)

5.12 Maison à plan en L



↑ 1248, rang Acadie, Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Époque : 1875 à 1950

Courant : Vernaculaire industriel

Style : Inspiration néogothique

La maison en L fait partie des typologies déployées sur le territoire suivant la vague de constructions vernaculaires industrielles du début du 20^e siècle. Il s'agit d'un modèle peu répandu sur le territoire de la MRC de La Vallée-du-Richelieu s'inspirant des formes néogothiques grâce au rappel du plan en L et de certains détails d'ornementation.

Caractéristiques architecturales dominantes	
Volumétrie	<ul style="list-style-type: none">• Plan en L• Un étage et demi et deux étages et demi
Forme de la toiture	<ul style="list-style-type: none">• Toit à deux versants droits
Ordonnance des ouvertures	<ul style="list-style-type: none">• Distribution asymétrique des ouvertures• Matériaux préfabriqués pour les portes et fenêtres
Matériaux	<ul style="list-style-type: none">• Clin de bois ou charpente de bois recouvert de brique• Toit en tôle ou en bardeaux de bois
Éléments architecturaux	<ul style="list-style-type: none">• Galerie ou portique• Simplification architecturale
Observations supplémentaires	<ul style="list-style-type: none">• N.A.

5.13 Maison à lucarne-pignon



↑ 281, rang du Ruisseau nord. Saint-Marc-sur-Richelieu.

Époque : 1875 à 1950

Courant : Vernaculaire industriel

Style : Inspiration néogothique

La maison à lucarne-pignon fait partie des typologies déployées sur le territoire suivant la vague de constructions vernaculaires industrielles du début du 20^e siècle. Il s'agit d'un modèle assez répandu sur le territoire de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, s'inspirant des formes néogothiques grâce au rappel de la très grande lucarne-pignon présente en façade.

Caractéristiques architecturales dominantes	
Volumétrie	<ul style="list-style-type: none">• Plan rectangulaire• Deux étages• Toit à deux versants droits
Forme de la toiture	<ul style="list-style-type: none">• Toit à deux versants droits
Ordonnance des ouvertures	<ul style="list-style-type: none">• Distribution symétrique des ouvertures• Matériaux préfabriqués pour les portes et fenêtres
Matériaux	<ul style="list-style-type: none">• Planches de bois ou charpente de bois recouverte de brique• Toit en tôle ou en bardeaux de bois
Éléments architecturaux	<ul style="list-style-type: none">• Grande lucarne-pignon caractéristique• Galerie
Observations supplémentaires	<ul style="list-style-type: none">• N.A.

5.13 Maison cubique



↑ 364, rue Richelieu. Beloeil.

Époque : 1891 à 1950

Courant : Vernaculaire industriel

Style : Foursquare et inspiration variée

La maison cubique dite «foursquare» est conçue initialement aux États-Unis en 1891. De manière simple et économique, cette typologie atteste d'une recherche de gain d'espace. Cette dernière peut revêtir différents styles, mais elle est généralement relativement épurée au niveau de son ornementation. Elle est sans contredit une des typologies les plus populaires sur le territoire de la MRC.

Caractéristiques architecturales dominantes	
Volumétrie	<ul style="list-style-type: none"> • Plan carré • Deux étages et deux étages et demi • Corniche simple
Forme de la toiture	<ul style="list-style-type: none"> • Toit pavillon à quatre versants, à pente très faible
Ordonnance des ouvertures	<ul style="list-style-type: none"> • Symétrie de la composition • Lucarne à croupe centrale dans la toiture • Matériaux préfabriqués pour les portes et fenêtres
Matériaux	<ul style="list-style-type: none"> • Bois recouvert de brique, de bardeaux de bois ou de bardeaux d'amiante. • Blocs moulés imitant la pierre à bossage • Toit en tôle ou en bardeaux d'asphalte
Éléments architecturaux	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'ornementation • Présence parfois d'un petit balcon à l'étage
Observations supplémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • N.A.

5.14 Maison à toit plat



↑ 2601, avenue Bourgogne. Chambly.

Époque : 1875 à 1950

Courant : Vernaculaire industriel

Style : Inspiration variée

La maison à toit plat fait partie des typologies déployées sur le territoire suivant la vague de constructions vernaculaires industrielles du début du 20^e siècle. Il s'agit d'un modèle peu répandu sur le territoire de la MRC de La Vallée-du-Richelieu et il se retrouve surtout dans les petits centres urbains.

Caractéristiques architecturales dominantes	
Volumétrie	<ul style="list-style-type: none">• Plan carré, parfois deux volumes adjacents• Deux étages
Forme de la toiture	<ul style="list-style-type: none">• Toit plat
Ordonnance des ouvertures	<ul style="list-style-type: none">• Distribution symétrique des ouvertures• Fenêtres à battant ou guillotine, fenêtres à carreaux
Matériaux	<ul style="list-style-type: none">• Planches de bois, brique rouge
Éléments architecturaux	<ul style="list-style-type: none">• Galerie• Balcon• Corniche généralement ouvragée ou parapet
Observations supplémentaires	<ul style="list-style-type: none">• N.A.

5.15 Maison boomtown



↑ 151, avenue Yamaska. Saint-Denis-sur-Richelieu.

Époque : 1875 à 1950

Courant : Vernaculaire industriel

Style : Inspiration variée

Le style dit «boomtown» fait écho aux maisons cubiques, érigées de manière rapide et à moindre coût dans les villes et secteurs se développant rapidement, soit les secteurs miniers ou les secteurs forestiers par exemple. Il s'agit de constructions vernaculaires sur lesquelles on appose une façade pastiche afin de les animer. Elles sont rehaussées d'un parapet et celui-ci prend une forme à gradins, à créneaux ou arbore des médaillons. Ce style donne définitivement un style «western» dans les secteurs où il s'implante.

Caractéristiques architecturales dominantes	
Volumétrie	<ul style="list-style-type: none">• Volume cubique, parfois rectangulaire• Deux, trois étages• Parapet ou corniche
Forme de la toiture	<ul style="list-style-type: none">• Toit plat
Ordonnance des ouvertures	<ul style="list-style-type: none">• Distribution généralement régulière des ouvertures• Fenêtres à guillotine
Matériaux	<ul style="list-style-type: none">• Bardeaux de bois ou de vinyle• Brique, amiante-ciment, crépis
Éléments architecturaux	<ul style="list-style-type: none">• Chambranles, planches cornières et linteaux
Observations supplémentaires	<ul style="list-style-type: none">• N.A.

5.16 Maison d'influence Arts & Crafts



↑ 58, rue Eleanor, Otterburn Park.

Époque : 20e siècle

Courant : Influences marginales

Style : Arts and Crafts

Le mouvement Arts & Crafts prend racine dans les théories architecturales de théoriciens du 19e siècle tels que William Morris et John Ruskin. Ce mouvement favorise le retour au travail d'artisan et une recherche d'harmonie avec le contexte environnemental. Au Québec, c'est le professeur Percy Nobb de l'Université McGill qui introduit ce courant - bien visible dans la MRC de La Vallée-du-Richelieu - qui mise également sur l'aménagement des intérieurs au même titre que l'aspect extérieur, ainsi que le mobilier.

Caractéristiques architecturales dominantes	
Volumétrie	<ul style="list-style-type: none"> • Plan informel souvent rectangulaire (l'aménagement intérieur qui dicte la forme extérieure) • Un étage et demi ou deux étages • Lucarnes rampantes • Extrémité visible de la charpente de bois
Forme de la toiture	<ul style="list-style-type: none"> • Toiture à deux versants à pente faible et extrémité du toit à demi-croupe
Ordonnance des ouvertures	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution généralement irrégulière des ouvertures • Fenêtres jumelées ou simples, à meneaux • Fenêtres à guillotine ou à imposte vitrée
Matériaux	<ul style="list-style-type: none"> • Matériaux naturels : briques rouges, briques multicolores, bardeaux de cèdre, planches de bois, stuc
Éléments architecturaux	<ul style="list-style-type: none"> • Fenêtres à carreaux losanges qui rappellent le gothique • Lucarnes rampantes qui rappellent les chaumières anglaises • Chevrons visibles donnant une allure rustique
Observations supplémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • N.A.

5.17 Bungalow



↑84, Eleanor, Otterburn Park.

Époque : De 1910 à 1950

Courant : Influences marginales

Style : Arts and Crafts

Le concept du bungalow est originaire de l'Inde où le terme désigne une maison basse à un étage et entourée d'une véranda. Il a été repris au début du XXe siècle, par des architectes américains qui créent le modèle original du bungalow nord-américain. Entre 1910 et 1950, le bungalow est popularisé grâce à sa standardisation et son inclusion dans les catalogues et les publications spécialisées aux États-Unis mais aussi au Canada.

Ces catalogues proposent plusieurs modèles vantant le confort de la maison, sa capacité à répondre aux besoins d'une petite famille et son prix accessible. Au Québec, on ne trouve ce modèle que dans les banlieues des zones urbanisées.

Caractéristiques architecturales dominantes	
Volumétrie	<ul style="list-style-type: none"> • Un étage ou un étage et demi • Plan rectangulaire ou carré
Forme de la toiture	<ul style="list-style-type: none"> • Toit à deux versants à faible pente • Versant avant se prolonge au-dessus de la galerie • Peut parfois avoir un toit à quatre versants
Ordonnance des ouvertures	<ul style="list-style-type: none"> • Fenêtres disposées en paire ou par groupe de trois • Fenêtres à guillotine • Grandes lucarnes à deux versants ou rampantes • Entrée principale en retrait par rapport à la façade
Matériaux	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs matériaux de revêtements • Maçonnerie et planches horizontales ou bardeaux de bois
Éléments architecturaux	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'ornementation • Présence de porches et vérandas combinés au corps principal de la maison • Éléments de charpente et de support visibles • Imposante cheminée adossée à un mur extérieur • Grand fronton triangulaire
Observations supplémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Peut être influencé par plusieurs styles • Appelé aussi bungalow ancien. À ne pas confondre avec le bungalow des années 60-70

5.18 Typologies commerciales ou mixtes



↑ 3-11, chemin Richelieu McMasterville.

Époque : 19e et 20e siècle

Style : Varié

Nous retrouvons un cadre bâti construit spécialement pour un usage commercial, surtout dans les noyaux urbains et villageois, et sur les rues principales. Les bâtiments commerciaux d'intérêt revêtent généralement une typologie à toit plat, avec ornementation au niveau du couronnement : parapets et corniches ouvragées. Une attention particulière est mise sur la devanture, les grandes vitrines en rez-de-chaussée qui peuvent encore présenter de l'ornementation.

Certains commerces s'implantent plutôt dans un ancien bâti résidentiel, transformé pour répondre à un nouvel usage commercial. On retrouve quelques exemples de typologies traditionnellement résidentielles modifiées sur les rues commerciales ou un peu excentrées de celles-ci.

Nous avons répertorié des usages de banques, grand magasins, immeubles de bureaux, magasins de détail, magasins-entrepôts, restaurants, bars, motels, garages, forges, salons funéraires, théâtres et cinémas.

5.19 Typologies institutionnelles



↑ 636, Chemin des Patriotes, Saint-Denis.

Époque : 19e et 20e siècle

Style : Néoclassicisme, Second Empire, Rationaliste

Les bâtiments institutionnels, couvents, pensionnats, écoles, hôtels de ville, bâtiments municipaux, et autres se caractérisent par leur volume généralement imposant, et plusieurs d'entre eux présentent des caractéristiques architecturales empruntées du style Second Empire ou du classicisme. Parfois, on rencontre également des bâtiments qui présentent une transition vers le modernisme et affichent des caractéristiques physiques davantage rationalistes. L'usage de la brique rouge ou de la pierre grise est caractéristique de ces bâtiments prestigieux.

Nous avons répertorié des usages d'églises, écoles, presbytères, couvents, centres communautaires, logettes, postes de pompier ou de police, chapelles, forts, hôtels de ville.

5.20 Typologies industrielles



↑ 150, rue du Quai, Saint-Marc-sur-Richelieu.

Époque : 19e et 20e siècle

Style : N.A. ou Rationaliste

Nous ne retrouvons pas beaucoup d'exemples d'architecture industrielle sur le territoire de la MRC de La Vallée-du-Richelieu. Les bâtiments ou les ensembles repérés présentent des volumes qui se démarquent de la trame urbaine de plus petit gabarit. Toutefois, comparativement aux industries présentes dans les plus grands centres urbains, ils sont de taille moyenne.

On ne retrouve que très peu d'éléments d'ornementation.

Nous avons répertorié des entrepôts, ferblanteries et meuneries.

5.22 Typologies religieuses



↑ 591, rue Richelieu, Saint-Marc-sur-Richelieu.

Époque : 19e et 20e siècle

Style : Styles variés

Nous retrouvons sur le territoire de la MRC, plusieurs bâtiments de culte, à prédominance catholique. Implantées généralement en cœur de villages ou de paroisses pour les grandes municipalités, les églises construites avant 1940 présentent une architecture d'influence néogothique pour la plupart ou classique. L'usage de la pierre grise de taille et de toit de tôle est le plus courant. On retrouve une seule église anglicane ancienne, St. Stephen à Chambly.

5.21 Grange-étable



↑ 1021, chemin des Patriotes Nord, Mont-Saint-Hilaire.

Époque : 19e et 20e siècle

Type : Dépendance

« La grange-étable est un type de bâtiment qui fait son apparition au Québec au XIXe siècle à la suite de la mécanisation, de l'augmentation des cheptels et de l'industrialisation croissante. Au lieu de construire divers petits bâtiments ayant chacun une fonction distincte, on bâtit un seul édifice regroupant plusieurs fonctions : abriter les animaux au rez-de-chaussée, les réserves de grain dans les combles et, éventuellement, d'autres bêtes ou de la machinerie. Cette fonction à volets multiples, pratique et économique, permet, entre autres avantages, de limiter les déplacements du cultivateur et de rentabiliser les efforts demandés par une population croissante. Règle générale, ce type de bâtiment gagne en longueur et en hauteur. La grange-étable à toit brisé ou mansardé est un modèle états-unien diffusé au Québec de la fin du XIXe siècle au début du XXe siècle, notamment par les bulletins agricoles. Ce modèle offre davantage d'espace au niveau des combles et permet ainsi d'entreposer une plus grande quantité de denrées dans le fenil. »¹

Dans l'inventaire, les granges-étables ont été classées en deux grandes périodes historiques :

- Avant 1850 : Fermes mixtes de subsistance
- Après 1850 : Vagues de modernisation et de spécialisation agricole

Caractéristiques architecturales dominantes	
Volumétrie	<ul style="list-style-type: none"> • Un étage ou un étage et demi • Plan rectangulaire ou carré
Forme de la toiture	<ul style="list-style-type: none"> • La grange-étable à toit à deux versants • La grange-étable à toit brisé ou mansardé • La grange-étable à toit asymétrique
Ordonnance des ouvertures	<ul style="list-style-type: none"> • Petites ouvertures régulière
Matériaux	<ul style="list-style-type: none"> • Majoritairement du bois (planches verticales) • Parfois en tôle
Éléments architecturaux	<ul style="list-style-type: none"> • Lanterneau ou cheminée d'aération • Pont d'accès ou garnaud
Observations supplémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Granges : volumes imposants avec haut toit à deux versants ou mansardé, grandes portes coulissantes, peu ou pas de fenêtres, souvent en bois ou tôle. • Étables : volumes plus longs et bas, avec lanterneau ou cheminée d'aération, petites ouvertures régulières, parfois appentis ou trappe à fumier.

5.21 Laiterie



+210, rue Principale. Saint-Basile-le-Grand.

Époque : 19e et 20e siècle

Type : Dépendance

Parmi les composantes agricoles présentes sur le territoire, nous avons repéré quelques anciennes laiteries.

« Indispensable au bon fonctionnement des fermes laitières, laiterie était à l'origine un petit bâtiment de forme rectangulaire, présentant une dimension moyenne de 4 pieds par 8 pieds, destiné à l'entreposage et à la transformation du lait produit sur la ferme. Habituellement coiffée d'une toiture à deux versants droits, la structure était généralement disposée du côté le plus ombragé de la grange-étable ou d'un bâtiment de ferme, à l'abri d'un couvert d'arbres afin d'éviter que les chauds rayons du soleil ne plombent directement sur le bâtiment.

Les laiteries, qui s'apparentent tant par leur volumétrie que leurs matériaux aux poulaillers, sont généralement munies d'une ou deux fenêtres carrées et sont recouvertes de planches de bois apposées verticalement. Les bardeaux de cèdre sont également mis à contribution, ces derniers assurant l'étanchéité de l'ensemble des murs du bâtiment.»¹

1 Patri-Arch. (2008, décembre). Inventaire des bâtiments et sites agricoles de la MRC de Coaticook. MRC de Coaticook.

Caractéristiques architecturales dominantes	
Volumétrie	<ul style="list-style-type: none">• Un étage• Plan rectangulaire ou carré
Forme de la toiture	<ul style="list-style-type: none">• À deux versants droits• En pavillon
Ordonnance des ouvertures	<ul style="list-style-type: none">• Peu d'ouvertures (une ou deux fenêtres)
Matériaux	<ul style="list-style-type: none">• Majoritairement en bois (planches verticales)
Éléments architecturaux	<ul style="list-style-type: none">• Lanternon d'aération
Observations supplémentaires	<ul style="list-style-type: none">• N.A

5.21 Croix de chemin



†1220, rang du Brûlé, Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Époque : 19e et 20e siècle

Type : Monument ou édicule

« Les premières croix de chemin apparaissent au Québec avec la construction du chemin du Roy, entre Québec et Montréal. Leur diffusion se poursuit suivant l'ouverture des routes qui pénètrent l'arrière-pays. Elles rappellent d'anciennes pratiques qui témoignent de la religion populaire. La croix de chemin remplace parfois l'église, notamment dans les rangs lorsqu'il est impossible de se rendre au lieu de culte trop éloigné. C'est au pied de celle-ci, devant la niche si elle en comporte une, que les catholiques francophones font leurs dévotions.[...] Elle peut également servir à commémorer un événement ou un mort. »¹

1 Ministère de la Culture et des Communications. (2008). Croix de chemin. Répertoire du patrimoine culturel du Québec.

Caractéristiques architecturales dominantes	
Volumétrie	<ul style="list-style-type: none">• N.A
Forme de la toiture	<ul style="list-style-type: none">• N.A
Ordonnance des ouvertures	<ul style="list-style-type: none">• N.A
Matériaux	<ul style="list-style-type: none">• Bois• Métal
Éléments architecturaux	<ul style="list-style-type: none">• Ornements décoratifs religieux (Coq de bruyère, couronne d'épines, hampe, niche, sculpture, etc.)
Observations supplémentaires	<ul style="list-style-type: none">• Chaque croix de chemin possède une particularité qui la distingue des autres.

5.21 Monument commémoratif et statue



↑ Chemin des Patriotes, Saint-Charles-sur-Richelieu.

Époque : 19e et 20e siècle

Type : Monument ou édicule

Les monuments commémoratifs et les statues, souvent montées sur de massifs socles en béton, que l'on retrouve sur le territoire de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu sont, pour la plupart, dédiés à la mémoire des Patriotes. De formes, de volumes et de matériaux variés, ils évoquent des événements ou des personnages ayant marqué l'histoire de ce territoire.

Caractéristiques architecturales dominantes	
Volumétrie	<ul style="list-style-type: none">• Variable
Forme de la toiture	<ul style="list-style-type: none">• N.A
Ordonnance des ouvertures	<ul style="list-style-type: none">• N.A
Matériaux	<ul style="list-style-type: none">• Béton• Bronze• Granite• Métal
Éléments architecturaux	<ul style="list-style-type: none">• Variable
Observations supplémentaires	<ul style="list-style-type: none">• N.A

5.21 Calvaire



↑ Rue Désautels, Mont-Saint-Hilaire.

Époque : 19e et 20e siècle

Type : Monument ou édicule

« Le calvaire est une croix de chemin sur laquelle le corps du crucifié se trouve attaché. Il témoigne du courant de dévotion envers les images du Christ souffrant ou mort. [...] Ceux-ci se substituent aux croix de chemin à partir des années 1850.¹

Caractéristiques architecturales dominantes	
Volumétrie	<ul style="list-style-type: none">• Variable
Forme de la toiture	<ul style="list-style-type: none">• N.A
Ordonnance des ouvertures	<ul style="list-style-type: none">• N.A
Matériaux	<ul style="list-style-type: none">• Variable
Éléments architecturaux	<ul style="list-style-type: none">• Variable
Observations supplémentaires	<ul style="list-style-type: none">• N.A

5.21 Cimetière



↑ 1020, rue Richelieu, Beloeil.

Époque : 19e et 20e siècle

Type : Monument ou édicule

Les cimetières répertoriés dans l'inventaire, situés sur le territoire de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu, sont plus ou moins semblables. De tailles différentes, ils présentent toutefois plusieurs éléments communs : calvaires, pierres tombales, chemins de croix, charniers, mausolées, statues religieuses, etc.

5.21 Mausolée



↑ 1020, rue Richelieu, Beloeil.

Époque : 19e et 20e siècle

Type : Monument ou édicule

« Un mausolée est un monument funéraire de grandes dimensions, contenant le corps d'une personne décédée. Au Québec, le terme désigne une construction, généralement érigée dans un cimetière, destinée à accueillir des restes humains (le corps du défunt placé dans un cercueil) et parfois des restes cinéraires (cendres). »¹

1 Émond, David. (s.d.). Qu'est-ce qu'un mausolée. Fédération des coopératives funéraires du Québec.

Caractéristiques architecturales dominantes	
Volumétrie	<ul style="list-style-type: none">• Variable
Forme de la toiture	<ul style="list-style-type: none">• Pavillon• À deux versants droits
Ordonnance des ouvertures	<ul style="list-style-type: none">• N.A
Matériaux	<ul style="list-style-type: none">• Majoritairement en pierres
Éléments architecturaux	<ul style="list-style-type: none">• Variable
Observations supplémentaires	<ul style="list-style-type: none">• N.A

5.21 Charnier



↑ 3097, rue Principale, Saint-Jean-Baptiste.

Époque : 19e et 20e siècle

Type : Monument ou édicule

« Le charnier servait à abriter les dépouilles des personnes décédées durant l'hiver, période où la terre gelée ne peut être creusée à l'aide de simples pelles. Ces cercueils entreposés durant l'hiver sont ensuite enterrés dans les lots familiaux au dégel. »¹

Caractéristiques architecturales dominantes	
Volumétrie	<ul style="list-style-type: none">• Un étage
Forme de la toiture	<ul style="list-style-type: none">• À deux versants droits
Ordonnance des ouvertures	<ul style="list-style-type: none">• Aucune ouverture
Matériaux	<ul style="list-style-type: none">• Majoritairement en pierres
Éléments architecturaux	<ul style="list-style-type: none">• Variable
Observations supplémentaires	<ul style="list-style-type: none">• N.A

06 Recommandations

6.1 Pistes de réflexion

rsé

6.1 Pistes de réflexion

6.1.1 Commentaires généraux

L'inventaire du patrimoine bâti permet aux municipalités de connaître les bâtiments d'intérêt sur leur territoire et de mieux encadrer les transformations lorsqu'une demande de permis leur est adressée, visant la modification d'une propriété. Or, bien qu'il s'agisse d'une base informative, des recherches plus poussées doivent être menées pour confirmer les valeurs et les éléments caractéristiques portés par les bâtiments. Ainsi, idéalement, une courte étude patrimoniale devrait être effectuée pour mieux connaître les dimensions historiques, architecturales, contextuelles et sociales. De ce fait, les éléments à conserver sur le bâtiment seraient identifiés et détaillés.

Il faut toutefois garder en tête que le retour vers les éléments d'origine d'un bâtiment est généralement à privilégier, notamment en ce qui a trait aux revêtements, aux matériaux de toiture et aux dimensions, alignements et types de portes et fenêtres. De plus, le respect de la volumétrie d'origine est à privilégier, notamment lors d'un agrandissement.

Or, pour bonifier les connaissances incluses dans l'inventaire, il serait pertinent d'intégrer des photos anciennes et de plus amples informations historiques, afin d'avoir une référence visuelle de l'état d'origine du bâtiment. Un appel général à contribuer à la base de données pourrait être une bonne idée, en invitant les propriétaires à partager des photos anciennes et des informations historiques concernant leur domicile. Ces données pourraient être ajoutées directement aux fiches de l'inventaire (sur Fulcrum) ou dans les données conservées par la MRC.

6.1.2 Inventaire du patrimoine agricole et des bâtiments autres

Un autre projet distinct pourrait être de créer un inventaire des bâtiments agricoles dans la MRC, puisqu'on en retrouve beaucoup et que ceux-ci n'ont pas été repérés systématiquement. Comme il s'agit d'une composante participant à l'identité de la MRC, il serait important de les repérer, les analyser et les conserver. Certaines MRC ont déjà emboîté le pas et ont adopté ce type d'inventaire, qui est issu d'une méthodologie autre.

6.1.3 Base de gestion de données arrimées

Une suggestion serait d'arrimer toutes les données ayant trait au bâti dans une base de gestion de données commune avec les informations géomatiques, architecturales, historiques et règlementaires. À titre d'exemple, la Ville de Laval consolide toutes ces informations sur un site accessible aux citoyens, la base « Info-règlements ». Enfin, une gestion des données par adresse faciliterait la mise à jour des données d'inventaire ainsi que la coordination avec la réglementation municipale et les mesures de protection.

6.1.4 Sensibilisation

Enfin, nous recommandons une meilleure sensibilisation des citoyens et citoyennes au patrimoine et à la réalisation de l'inventaire plus spécifiquement, afin qu'ils soient davantage enclins à nous partager de l'information et avertis de notre présence sur les lieux.

Dans un second temps, étant donné les nombreuses questions sur le terrain, cette sensibilisation permettrait également aux propriétaires d'être mieux informés de ce que l'inventaire implique et des étapes qui en découlent pour ce qui est de la réglementation.

07 Dossier photographique





↑ 32, rue du Centre, Chambly



↑ 65, rue Desrochers, Mont-Saint-Hilaire



↑ 109, 3e rang des Moulins Ouest, Saint-Denis-sur-Richelieu



↑ 416, chemin des Patriotes, Saint-Charles-sur-Richelieu



↑ 900, rue Richelieu, Beloeil



↑ 1406, rue Isaïe-Jacques, Carignan



↑ 65, rue Saint-Henri, Mont-Saint-Hilaire



↑ 1424, chemin des Patriotes, Otterburn Park



↑ 3407, 4e rang Nord, Saint-Charles-sur-Richelieu



↑ 1058, rue du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu



↑ 740, rang de la Rivière Sud, Saint-Jean-Baptiste



↑ 126, rue Saint-Pierre, Chambly



↑ 122, avenue Saint-Thomas, Saint-Denis-sur-Richelieu



↑ 103, rang des Trente, Saint-Marc-sur-Richelieu



↑ 315, chemin des Patriotes Sud, Mont-Saint-Hilaire



↑ 910-914, rue Richelieu, Beloeil



↑ 1400, avenue Bourgogne, Chambly



↑ 130, rue Prince-Edward, Otterburn Park



↑ 164, rue Richelieu, Beloeil



↑ 898, chemin du Ruisseau Nord, Saint-Mathieu-de-Beloeil



↑ 386, chemin Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu



↑ 6, rue Lafrance Est, Saint-Basile-le-Grand



↑ 1020, rue Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu



↑ 1856-1860, avenue Bourgogne, Chambly

contact

info@passerellescoop.ca
(438) 725-6610

Espace Ville Autrement
201 rue Sainte-Catherine Est,
H2X 1L2, Montréal

